

Fin de Barkhane mais pas de la présence militaire française

MACRON CHANGE DE STRATÉGIE AU MALI

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7015 - SAMEDI 12 JUIN 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Loi sur les Hydrocarbures

Les décrets exécutifs finalisés

Page 4

ELECTIONS LEGISLATIVES

LA PARTICIPATION, PRINCIPAL ENJEU



Plus de vingt-quatre millions d'Algériens sont appelés aux urnes aujourd'hui pour élire leurs représentants, au nombre de 407, à l'Assemblée populaire nationale pour un mandat de cinq ans. Selon les derniers chiffres de l'Autorité nationale indépendante des élections, le corps électoral pour le scrutin législatif s'élève, après examen des recours, à 24 425 187 personnes dont 23 522 322 à l'intérieur du pays, et 902 865 électeurs issus de la communauté nationale à l'étranger.

Pages 2 et 3

FINANCE ISLAMIQUE

Le gouvernement relance la formule «Mourabaha»

Page 4

SURETÉ DE WILAYA D'ANNABA

1 403 affaires traitées grâce aux caméras de surveillance

Page 5

CRISE MIGRATOIRE

Le Parlement européen rappelle le Maroc à l'ordre



Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

LA PARTICIPATION, PRINCIPAL ENJEU

Plus de vingt-quatre millions d'Algériens sont appelés aux urnes aujourd'hui pour élire leurs représentants, au nombre de 407, à l'Assemblée populaire nationale pour un mandat de cinq ans. Selon les derniers chiffres de l'Autorité nationale indépendante des élections, le corps électoral pour le scrutin législatif s'élève, après examen des recours, à 24 425 187 personnes dont 23 522 322 à l'intérieur du pays, et 902 865 électeurs issus de la communauté nationale à l'étranger.



Au niveau des autorités politiques, tout a été fait pour inciter les électeurs à venir y participer à ce scrutin, en commençant par le changement du mode du vote lui-même et l'encouragement des acteurs de la société civile et du mouvement associatif. Car, l'une des hantises des milieux politiques c'est l'abstention.

Le phénomène a pris une telle ampleur au fil des élections que certains observateurs ont carrément délégitimé ces élections. Certains ont parlé d'une défaillance des partis politiques, censés animer la vie politique et sociale et garantir un taux de participation appréciable aux scrutins. D'autres parlent plutôt d'une faillite de tout le système politique en place, en évoquant une rupture quasi certaine de la confiance entre le citoyen et le politique.

Cette fois, sur les 70 partis politiques agrées par l'Etat, seulement 28 sont en lice pour ces élections avec 646 listes (10.468 candidats), soit moins que les indépendants qui ont présenté 837 listes (12.086 candidats). Une tendance inédite qui dénote la volonté de la société civile de jouer un rôle plus actif au sein des institutions. Selon les chiffres fournis par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), qui supervise tout le processus électoral, plus de 13.000 jeunes sont candidats à ces élections, alors que le nombre de femmes est de 8.305. Des chiffres qu'on claironnent partout, juste pour démontrer qu'il existe une forte dynamique et que ce fait pourrait bien booster la participation de l'électorat.

Hantise?

Depuis la mascarade des élections législatives et communales de 1997, ou la fraude a été massive, des millions d'Algériens ne votent plus et n'y voient aucune nécessité de voter ou de choisir. De l'abstention à la dépolitisation, l'électorat principalement jeune, est en rupture avec l'acte politique, consommant le peu de confiance accordée à ses élus ou à la crédibilité des opérations de vote.Ainsi, le taux de participation ne cesse de baisser de scrutin en scrutin, malgré tous les enjeux et les discours.

Une baisse inquiétante qui a vite transformée le taux de participation en enjeu principal, quel que soit le ou les vainqueurs. Car l'abstention est historique aussi bien lors des présidentielles de 2019 que lors du référendum constitutionnel de 2020, avec 60% et 76% respectivement. Autant dire que le spectre d'une nouvelle forte abstention est présent lors de ces législatives anticipées, décidées par le président de la République en février dernier.

Pour les analystes, bien que cet enjeu est crucial pour le nouveau Parlement, les autorités s'accommoderaient d'une probable abstention, en espérant un taux de participation qui oscillerait entre 40% et 50%. Un pareil chiffre ne serait jamais considéré comme un fiasco. Bien au contraire.

Pour d'autres, l'enjeu devrait être également la crédibilité de l'Autorité nationale indépendante des élections, nouvelle institution créée par la dynamique des changements opérés depuis le déclenchement du Hirak en février 2019.

Cet organisme autonome joue presque sa réputation et son honneur, en garantissant aussi bien la transparence du scrutin que sa régularité, en éliminant toute forme de fraude et en permettant tous les recours possibles en cas d'incohérences ou d'infractions. Après les présidentielles et le référendum, l'Anie se trouve aujourd'hui, pour la première fois, face à des élections multipartites et selon un mode de calcul inédit, difficile, mais plus juste par rapport à l'ancien.

Mobilisés, les éléments de l'Armée nationale populaire seront appelés aux urnes, au même titre que les autres personnels des corps constitués.

Ces corps, au nombre de plusieurs centaines de milliers (selon des statistiques non officielles, le nombre est estimé à un million entre armée, gendarmerie, police, douanes et protection civile), fait d'eux une masse électorale importante et pouvant bien peser sur le taux de participation s'ils décident de voter en masse.

Depuis les présidentielles de 2004, les corps constitués ne votent plus dans les casernes, mais dans les mêmes centres de vote destinés aux autres électeurs.

Pour rappel, le vote des militaires, gendarmes et policiers était les dernières années un grand sujet de polémiques entre le gouvernement et l'opposition. Cette dernière a toujours réclamé l'imposition des mêmes règles pour tous lors des votes.

Mohamed Kouini

Les candidats ont-ils convaincu ?

C'EST aujourd'hui le jour J. Plus de 24 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour choisir leurs représentants au Parlement pour les cinq prochaines années, et ce après trois semaines de campagne menée par les candidats représentant des partis politiques ou des listes indépendantes. Tous ont misé sur une plus grande participation à ces élections anticipées, devant le peu d'engouement des Algériens, lesquels ont plutôt «pris part» à cette campagne sur les réseaux sociaux.

Les candidats aux législatives anticipées s'étaient en effet tous mobilisés pour tenter de convaincre les Algériens de la nécessité d'user de leur droit de vote, d'autant que ces derniers ont, d'une certaine manière, exprimé leur indifférence pour ces élections car préoccupés par leur situation socio-économique mais surtout par la crise sanitaire. Si ces derniers n'ont pas été présents sur le terrain, dans les meetings ou encore lors des conférences animées par les candidats, ils ont cependant suivi ce rendez-vous sur les réseaux sociaux, où ils ont eu à commenter et exprimer leurs avis. Entre emballement et désaffection vis-à-vis de cette campagne électorale, les avis diffèrent. Les internautes ont surtout commenté les dérapages verbaux de certains candidats.

Qu'à cela ne tienne, les candidats en lice pour la Chambre basse du Parlement ont mené leur campagne tant bien que mal. A l'unanimité, les candidats ont appelé à une large participation au scrutin. Au dernier jour de leur campagne, ils ont réitéré leurs appels au vote massif, qualifiant le scrutin de «décisif pour l'avenir de l'Algérie». Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El-Fadhel Baâdji, a affirmé que ces élections constituent «un moyen important pour l'édification d'un Etat fort avec des institutions crédibles, capables de prendre en charge les préoccupations des citoyens et renforcer l'Etat de droit». Pour sa part, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a réitéré son appel au vote afin, a-t-il dit, «de faire taire les voix qui appellent au boycott du scrutin». Le président du parti Jil Jadid, Sofiane Djilali, a estimé que «la prochaine Assemblée populaire nationale (APN) contribuera au changement de la vie politique». Pour le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderrezak Makri, ces élections sont une «opportunité à saisir pour opérer le changement escompté». D'autres formations politiques, nouvellement créées, ont également emboîté le pas à ces «anciens» partis, appelant au vote massif.

Durant les trois semaines de campagne, où des rassemblements et des meetings ont été organisés dans plusieurs wilayas du pays, les candidats ont tous tenu à expliquer et défendre leur programme.

Pour le FLN, la stabilité politique est primordiale. Selon le SG du parti, «la réalisation de tout progrès économique doit être précédée d'une stabilité politique», la qualifiant «de première bataille» du parti qui «doit être gagnée par la mise en place d'institutions fortes et permanentes». L'éducation, la solidarité nationale et l'agriculture constituent, entre autres, les secteurs prioritaires pour le parti.

Pour le parti Tajamoue Amel El-Jazaïr (TAJ), à travers sa présidente Fatima-Zohra Zerouati, le secteur du tourisme constitue le pivot du développement économique. Un grand intérêt est accordé à ce secteur car, estime-t-on au TAJ, il est nécessaire de «promouvoir le tourisme dans le pays pour impulser le développement économique». Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, a estimé que ces élections «constitueront une opportunité pour la réalisation des objectifs du Hirak populaire». Pour d'autres, ces législatives anticipées constituent une occasion de «réédifier l'Algérie». C'est l'avis du président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, lequel a indiqué que l'objectif des prochaines législatives consiste en «la réédification des institutions de l'Etat algérien sur de bonne bases». Ainsi, a-t-il estimé, il faut ouvrir des chantiers de développement dans plusieurs domaines.

Mais la chose qui a le plus marqué cette campagne électorale, ce sont les deux sorties médiatiques du président de la République. Il a en effet accordée deux interviews exclusives à deux médias étrangers (Le Point et Al Jazeera) dans lesquelles il est revenu sur plusieurs dossiers qui marquent l'actualité du pays.

Lilia Aït Akli

UN RENDEZ-VOUS ET DES SUPPUTATIONS

Après 21 jours de campagne électorale, pour les candidats de listes partisanes et indépendantes qui ont fait feu de tout bois pour convaincre et séduire les électeurs, le jour J est arrivé. Plus de 24,49 millions d'électeurs sont attendus aux urnes ce 12 juin pour choisir leurs représentants à la Chambre basse du Parlement.



La prochaine Assemblée nationale censée être issue de ce scrutin a fait couler beaucoup d'encre et de nombreuses interrogations se posent sur la future composante de l'hémicycle Zighoud-Youcef.

Selon les observateurs, ses contours restent encore «flous» et il est difficile de se prononcer sur la configuration de la carte politique du pays à l'avenir, et ce au vu des changements intervenus suite au remodelage du régime électoral. Au premier abord, le changement de la donne se traduit par le nombre de listes de candidature en lice, soit 836 listes indépendantes contre 647 listes partisanes.

Des chiffres qui laissent croire que les indépendants incommodent visiblement les partis politiques dans la rafle des 407 sièges au sein de l'APN, notamment dans les circonscriptions électorales où les listes indépendantes ont vu la participation de certains hommes d'affaires qui ont mis le paquet pour la réussite de leur campagne électorale, sans attendre les aides de l'Etat. Si l'on se fie au bilan communiqué par l'Autorité des élections, plus de 6 098 activités de proximité ont été recensées dans le cadre de la campagne électorale, dont 3 309 activités animées par les indépendants et 2 786 par les formations politiques.

Ces chiffres semblent être «cohérents» avec le nombre des listes participantes mais elles reflètent surtout la nature des modes de communication politique adoptés par la majorité des indépendants pour approcher les citoyens et tenter avant tout de les convaincre de l'importance de participer massivement à ce rendez-vous électoral, puis de leur accorder leur voix. A en croire les avis des candidats et des chefs de partis, les citoyens auraient été «réactifs» lors de ces rencontres de proximité et auraient même compris que ces échéances constituent «un moment charnière» dans l'amorce du changement tant revendiqué par le peuple lors du mouvement populaire du 22 février 2019.

C'est d'ailleurs dans cette logique que la majorité des candidats libres ont centré leur discours politique sur «l'impératif du changement démocratique», lequel devrait commencer par le pouvoir législatif, d'où, estiment-ils, l'importance du choix des «bons représentants» et des membres devant siéger à la prochaine Assemblée nationale.

LES GRANDES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES, UN TREMPLIN POUR L'APN

Cependant, les partis politiques n'ont pas laissé le champ libre à leurs concurrents indépendants, et ce en investissant terrain à leur manière, d'autant plus qu'ils sont présents à travers leurs listes dans au moins 23 wilayas. A coup de sorties de proximité et de meetings populaires, ces derniers ont ainsi sillonné le territoire national durant 21 jours, tout en misant, les derniers jours de la campagne électorale, sur les circonscriptions électorales dont le nombre de sièges à pourvoir est important.

De grands meetings et des sorties intenses ont été ainsi organisés à Alger, Oran, Sétif, Constantine, Batna, M'sila, Blida et Chlef.

En somme, la rivalité s'avère «ardue» entre les plus importantes formations composant la mouvance islamiste, à savoir le MSP d'Abderezak Makri, le FJD d'Abdellah Djaballah et le Mouvement ElBina d'Abdelkader Bengrina, lequel s'est efforcé, lors de ces législatives, de se démarquer de cette couleur politique «islamiste» en faisant preuve d'»une ouverture idéologique» plutôt «nationaliste».

Peu importe l'étiquette affichée, ces partis structurés et rompus aux rouages de la pratique politique ont, à maintes reprises, réitéré leur ambition de rafler le maximum des sièges au sein de la future Assemblée nationale. Ce qui leur permettra, au final, de composer l'un avec l'autre à même de former un front plus ou moins homogène capable de défendre leurs projets, leur vision politique et, pourquoi pas, former une majorité parlementaire dont sera issu le prochain gouvernement.

Par ailleurs, ce qui caractérisera cette première législature après le Hirak, c'est la présence des partis appartenant à la défunte alliance présidentielle, lesquels tentent, peu ou prou, de se régénérer en se démarquant des anciens dirigeants de leurs partis, à l'image du FLN, du RND et du TAJ. Ces derniers ont vu, après le mouvement populaire de 2019, la désignation de nouveaux leaders marquant, selon eux, «le début de la rupture avec l'ancien ordre» régissant leurs entités partisanes respectives.

Leur retour lors de ces législatives se veut, selon les analystes, une manière de se maintenir et de préserver leur existence sur l'échiquier politique face à «une disparition définitive» souhaitée et exprimée par le peuple durant les manifestations du Hirak ayant conduit à l'avortement d'un 5e mandat du président déchu, Abdelaziz Bouteflika.

UNE HIRONDELLE NE FAIT PAS LE PRINTEMPS... DES DÉMOCRATES

Pour ce qui est du courant dit «démocratique», seul le parti Jil Jadid a décidé de se lancer dans la course électorale de ce 12 juin. Son président, Djilali Soufiane, avait regretté, au mois de mars, la position des partis politiques issus du même courant, à savoir le PT, le FFS et le RCD, de boycotter, pour la première fois, les échéances législatives. Ce qui a réduit a minima les chances de ce courant de s'imposer face à ses concurrents dans l'appareil législatif.

Dans ces conditions, les observateurs prédisent une Assemblée populaire nationale avec une composante «hétérogène» dans le cas où les listes indépendantes remportent la majorité des sièges et, par conséquent, de futurs députés agissant en individuel.

Quant à la deuxième possibilité, on s'attend à une Chambre basse prédominée par la mouvance islamiste, ce qui ouvre la voie à une éventuelle coalition devant négocier un gouvernement d'unité nationale, comme il a été mis en avant par la majorité des partis islamistes lors de la campagne électorale. Mais tout cela ce ne sont que des supputations en attendant le verdict des urnes à compter de ce samedi.

Aziza Mehdid

Les chantiers au menu de la nouvelle Assemblée

C'EST aujourd'hui que commencent les élections législatives, un rendez-vous électoral majeur dans le processus de renouvellement des institutions du pays, entamée après l'élection présidentielle de décembre 2019.

Une autre étape décisive, après le référendum sur la nouvelle Constitution, dans la stratégie de réformes du Président Abdelmadjid Tebboune, visant le changement exigé par le peuple, sorti massivement depuis le 22 février 2019, à travers l'élection de la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN), qui peut faire émerger une nouvelle configuration de la scène politique et risque notamment de modifier les équilibres du pouvoir exécutif, surtout après la participation record des listes indépendantes.

Comme le stipule la Constitution, les résultats des législatives sont déterminants de la couleur du nouveau gouvernement.

Dans le cas d'une majorité parlementaire, le gouvernement sera dirigé par un chef de Gouvernement, qui sera chargé par le président de la République de former son staff et d'élaborer son programme. Le prochain parlement se trouvera confronté au défi de la crise économique, provoquée par l'effondrement des prix du pétrole et la crise sanitaire due à la propagation de la Covid-19.

Tous les indicateurs sont dans le rouge sur le plan financier, après que les exportations des hydrocarbures, dont dépend l'économie nationale, ont connu une chute de 40 % au début de 2020.

Une situation difficile nécessitant une réflexion rapide et des solutions urgentes pour surmonter la crise et ses conséquences qui impactent directement les citoyens, particulièrement avec les tendances inflationnistes qui pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages. Des réformes économiques s'imposent en urgence, surtout que la mission de contrôle par le Parlement de l'action du Gouvernement a été renforcée, allant jusqu'au retrait de confiance.

L'une des plus fragiles missions pour les futurs élus sera de valider à la majorité des deux tiers la décision du président de la République, d'envoyer des troupes algériens à l'étranger.

Selon la nouvelle Constitution, «l'Algérie peut, dans le cadre des Nations Unies, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, et dans le respect de leurs principes et objectifs, participer au maintien de la paix».

L'organisation des élections communales anticipées sera la prochaine étape cruciale pour conforter les bases du processus du changement en Algérie, en optant pour le renouvellement des institutions de l'Etat et la réhabilitation des instances élues.

L'émergence d'une nouvelle génération d'élus compétents permettra d'avoir une nouvelle assise politique, qui remettra le pays sur les rails pour relever les défis économiques et sociaux.

Mohamed Mecelti

LOI SUR LES HYDROCARBURES

L'examen des décrets exécutifs parachevé

LE GOUVERNEMENT a examiné, jeudi lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, quatre (4) projets de décrets exécutifs, parachevant ainsi l'examen de tous les décrets exécutifs nécessaires pour l'activation de la loi sur les hydrocarbures.

Selon le communiqué des services du Premier ministre, le Gouvernement a examiné, lors de cette réunion, quatre (4) projets de décrets exécutifs présentés par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

Le 1er projet concerne la méthode de calcul du droit de cession appliqué sur les activités en amont, où le droit de cession devra être versé à l'administration des impôts par le partenaire contractant concerné par la cession, précise le communiqué.

Le 2ème projet porte sur les règles et conditions d'exercice des activités de raffinage des hydrocarbures.

«La certification étant un outil de régulation incontournable, il est impératif de soumettre le développement du secteur de raffinage à des mesures d'octroi d'autorisations, à même de conférer une transparence à l'opération de contrôle», ajoute le source.

Le 3ème projet de décret exécutif prévoit des mesures de contrôle et de suivi des travaux de réalisation et d'exploitation du système de transport par pipelines. Ainsi, l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) veille au respect de la réglementation technique appliquée.

Enfin, le 4ème décret concerne les exigences requises par les opération de conception, de fabrication et d'exploitation des pipelines et des capacités de stockage des hydrocarbures et des produits pétroliers, note le communiqué.

Par la promulgation de ces décrets exécutifs, le Gouvernement aura défini tous les garde-fous et mécanismes juridiques en vue d'une activation à part entière de la loi sur les hydrocarbures, conclut le communiqué.

H. B.

FINANCE ISLAMIQUE

Le gouvernement relance la formule «Mourabaha»

La loi de finances complémentaire (PLFC) pour l'année 2021 a prévu la relance de la formule «Mourabaha» dans la finance islamique pour acquérir un bien immobilier ou lancer un projet.



Le financement de l'acquisition de logements constitue, ces derniers temps, le cheval de bataille d'un grand nombre de banques en Algérie, ciblant essentiellement les Algériens défavorables au paiement des intérêts. Pour cela, le gouvernement a prévu dans la loi de finance complémentaire 2021 plusieurs privilèges fiscaux, à l'instar de la suppression de la double taxation des produits de la finance islamique.

Le but est de permettre à ses produits d'être en concurrence avec ceux de la finance classique, notamment en ce qui concerne les opérations immobilières et l'acquisition d'un bien immobilier. Il est prévu également l'exonération de plusieurs taxes et frais liés aux contrats contenant des produits bancaires islamiques dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne les biens immobiliers. les opérations immobilières et l'accès à la propriété ainsi que les investissements réalisés dans les Hauts Plateaux et les régions du Sud.

L'ordonnance n° 21-07 du 8 juin 2021, qui reprend la loi de finances rectificative pour l'année 2021, publiée au n°44 du Journal officiel dans le deuxième chapitre relatif aux dispositions fiscales, prévoit que les impôts directs et les redevances sont calculés en retardant les amendes et les produits conformes à la loi islamique perçus par les banques et les institutions financières dans le cadre de contrats qui incluent des produits bancaires islamiques, et ce lorsque ces sommes sont destinées à être dépensées pour des œuvres caritatives.

Cette exemption de la TVA concerne aussi les opérations d'acquisition effectuées par les banques dans le cadre des opérations de crédit-bail et «ijara mountahia bitamlik» ainsi que le remboursement des crédits dans le cadre des contrats de crédits immobiliers à moyen et long terme, y compris celle rattachée au crédit-bail immobilier dans le cadre d'opération de la finance islamique.

Il a été également décidé l'octroi de bonifications par le Trésor des taux d'intérêt des crédits accordés par les établissements financiers ainsi que les pourcentages de la marge bénéficiaire au titre des opérations bancaires exécutées dans le cadre des produits de financement islamique pour le financement de projets d'investissement.

Le taux de bonification est fixé à 3% au titre des investissements réalisés dans les régions des Hauts Plateaux et du Sud, et de 2 % au titre des investissements réalisés dans les autres wilayas.

Le bénéfice de cet avantage est limité à cinq ans au maximum, sachant que la durée de la prise en charge de la bonification ainsi que le pourcentage de la marge bénéficiaire sont fixés à cinq ans pour les crédits et contrats supérieurs à sept ans, et à trois ans pour les crédits et contrats égaux ou inférieurs à sept ans.

Lynda Louifi

SELON LE MINISTÈRE DES FINANCES

Les pertes financières subies en 2020 rattrapées cette année

L'ANNÉE 2021 devrait connaitre un retour progressif de l'activité économique en Algérie à des niveaux permettant le "rattrapage" des pertes subies en 2020 et une atténuation des déséquilibres des comptes de l'Etat, a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué.

"L'année 2021 devra être consacrée à la stabilisation des fondamentaux de notre économie, à travers un retour progressif de l'activité économique à des niveaux permettant le rattrapage des pertes subies en 2020 et une atténuation des déséquilibres internes et externes des comptes de l'Etat", a avancé le ministère dans son document qui fait le bilan de la situation économique et sociale du pays durant les 5 premiers mois de l'année.

Les principaux indicateurs macroéconomiques et budgétaires de l'Algérie confirment, selon le ministère "une certaine reprise de l'activité économique" et "montrent une prise en charge des besoins des citoyens en matière de revenus et de couverture sociale et sanitaire.

Cette performance intervient sur fond de signes fondamentaux d'une reprise de l'économie mondiale en relation avec le reflux de la pandémie du Covid-19, ce qui ouvre de nouvelles perspectives favorables pour l'ensemble des économies, notamment, celles développées et émergentes, observe-t-il .Ainsi, la croissance économique de l'Algérie devrait se situer à +4,2% en 2021, alors que la croissance du secteur des hydrocarbures devrait grimper à 10,1%. La croissance hors hydrocarbures se situerait à +3,2%.

Durant les 5 premiers mois de l'année en cours, le déficit de la balance commerciale a déjà enregistré une baisse de 68%, passant à -1,3 milliard de dollars, aves des importations de 15,2 mds USD, des exportations d'hydrocarbures en hausse de +32,7% et des exportations hors hydrocarbures en progression de +81,71%.

La reprise de l'activité économique en Algérie est reflétée, soutient le ministère, par le niveau des recouvrements fiscaux, effectués par l'administration des impôts, par une hausse de 9,5% à 807,65 mds de DA à fin avril 2021 par rapport à la même période de 2020 (737,69 mds DA).

Le ministère a rappelé, à ce titre, que les crédits à l'économie alloués uniquement par les banques publiques ont atteint, à fin mars 2021, un encours de plus de 9711 mds DA (en hausse de 67 milliards DA par rapport à fin décembre 2020), dont 4087mds alloués au secteur privé.

La part des crédits d'investissement représente 75% du total des crédits accordés par les banques publiques, avec une évolution de 5 mds DA.

Concernant les crédits d'exploitation, ils ont enregistré une hausse de 64 mds DA.

"Cela démontre l'effort considérable déployé par le secteur bancaire pour accompagner le secteur économique national dans la perceptive d'assurer une reprise parraine", souligne le département des Finances.

En outre, et en application de l'instruction du ministre des Finances relative au délais de traitement des dossiers de crédit, lequel ne doit pas dépasser 30 jours, les banques publiques ont procédé à l'actualisation de leurs procédures en matière de traitement des dossiers de crédit, entre autres, le développement de solutions informatiques, portant sur la dématérialisation des dossiers de crédit qui contribuera, à réduire davantage les délais et se conformer par conséquent aux dispositions de cette instruction, a tenu à rappeler le ministère.

D'autre part, pour ce qui est de l'évolution de l'inflation moyenne en 2021, elle devrait se situer, selon les prévisions autour de 4%, en relation avec "la reprise de l'activité et le retour progressif à l'approvisionnement normal des marchés, notamment, alimentaires", précise le ministère.

En ce qui concerne le budget de l'Etat, le Gouvernement, en application du programme du président de la République, poursuit la mise en œuvre de la stratégie qui repose sur la maîtrise de la dépense publique et l'amélioration progressive des recettes fiscales, tout en préservant le soutien de l'Etat aux populations vulnérable à travers les transferts sociaux, souligne le ministère. Et pour atténuer les impacts de la crise sanitaire du Covid-19, l'Etat a alloué des dotations budgétaires, au titre l'exercice 2021, de près de 530 milliards de DA, selon la note du ministère.

M. B.

SURETÉ DE WILAYA D'ANNABA

1 403 affaires traitées grâce à l'outil des caméras de surveillance



Grace aux caméras de surveillance, La Coquette est mieux surveillée de jour comme de nuit. Les grandes artères, et principalement les carrefours, sont visibles à l'intérieur des services de la sûreté urbaine de la wilaya d'Annaba.

Rien n'échappe aux regards experts des agents de police : un vol, une agression, une fuite, une ivresse en public et même les ventes de la drogue dans les rues. Tout est contrôlé aux moindres détails. Dès le constat d'un acte répréhensible par la loi, les services de la BRI sont aussitôt alertés pour intervenir.
A ce sujet, les services de la sureté urbaine d'Annaba ont dressé un bilan concernant le mois de mai dernier, et le résultat est des plus éloquents. 1403 affaires ont été traitées grâce à l'existence de caméras de surveillance. 22 trafiquants et consommateurs de drogue ont été arrêtés, 10 cas d'ivrognerie sur les espaces publics, 2 interventions liées au vol ou à la tentative de vol, 19 interventions relatives à des bagarres dans des endroits public et 5 autres interventions en relation avec le trafic des boissons alcoolisées. Dans le même sillage, les services de police ont enregistré 45 interventions concernant des accidents corporels ou de la circulation, 175 interventions relatives aux entraves de la circulation, et 85 autres interventions concernant les parkings sauvages.
Concernant les parkingueurs, cette nouvelle gent malveillante est en voie de disparition grâce à l'utilisation des cameras de surveillance. Armés de gourdins, une ceinture pochette servant de caisse en bandoulière, les parkingueurs guident, en premier lieu, le chauffeur d'un véhicule à la recherche de stationnement, puis exiger de lui le paiement à l'avance.
Dans le cas, où «le client»refuse de s'acquitter de ce qu'on lui demande, ils lui font comprendre qu'ils ne sont pas responsables de ce qui peut arriver à son véhicule. Et combien de véhicules ont été saccagés par faute de paiement. Un véritable chantage. Sur ce coté, les services de sécurité, pointant leurs cameras de surveillance sur les rues et ruelles autorisées au stationnement, interviennent rapidement dés l'ombre d'un parkingueur.
Par ailleurs, les services de sécurité, en prévision de l'ouverture de la saison estivale, sont à pied d'œuvre sur les plages pour chasser les squatters et autres loueurs de parasol, des chaises pliantes et tables au profit de certains estivants arrivés en masse ces derniers jours.

Nabil Chaoui

APPARTENANT À UN GROUPE SUBVERSIF DIRIGE PAR ZITOUT ET AMIR DZ

Dix individus présentés devant la justice

DIX INDIVIDUS suspectés d'appartenir à un groupe subversif visant à attenter à la sécurité et à l'unité nationales ont été présentés, jeudi, devant le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed, alors que 12 autres sont en fuite dont 6 à l'étranger.
En date du 10 juin 2021 et après parachèvement de l'enquête préliminaire par la police judiciaire de la circonscription centre de la sûreté d'Alger, dix individus ont été présentés devant le juge d'instruction, 12 sont en état de fuite, dont 06 à l'étranger», a précisé le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed Djamel Khoudja dans une conférence de presse.
Les suspects sont poursuivis pour «délit d'adhésion à un groupe subversif visant à attenter à la sécurité et l'unité nationales, délit d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le recrutement d'éléments au sein d'un groupe subversif et délit de complot contre l'Etat», selon la même source. Ils sont poursuivis également pour «avoir reçu des fonds de la part d'individus de l'intérieur et de l'extérieur du pays à l'effet de commettre des actes subversifs visant à attenter à la sécurité de l'Etat, à la stabilité et au bon fonctionnement de ses institutions ainsi qu'à la sécurité et à l'ordre publics».
Ils sont également accusés de «délit de distribution au public de tracts visant à nuire à l'intérêt national, délit d'incitation à des attroupements non armés outre le délit d'infraction aux dispositions législatives du mouvement des capitaux».
L'arrestation de ces individus fait suite aux investigations menées par la police judiciaire de la sûreté d'Alger, en collaboration avec les services centraux de lutte
contre la cybercriminalité, selon le Procureur de la République. Ces investigations ont permis de démasquer un groupe d'individus «qui utilisent des pseudonymes dans des comptes électroniques sur les réseaux sociaux pour mener des actes subversifs».
Selon la même source, il s'agit entre autres de Abdallah Ben Mohamed, Boukhars Amir, Benhlima Mohamed, Zitout Mohamed Larbi, Benmaâmar Farouk et Boudiaf Thoraya, qui se trouvent à l'étranger.
Ces individus font «de la propagande et financent des activités en injectant des fonds en monnaie nationale et en devises d'origine suspecte qu'ils envoient à des éléments en Algérie, parmi ceux considérés comme des individus subversifs sur les réseaux sociaux, et qui incitent les citoyens à sortir dans des marches non-autorisées».
Les enquêtes préliminaires ont débouché sur la saisie de sommes d'argent en monnaie nationale et en devises, ainsi que sur la découverte d'importantes transactions financières d'une valeur de près 360 000 euros, soit l'équivalent de près de 7 milliards de centimes.
Des mandats de dépôt contre les accusés et des mandats d'arrêt à l'encontre des accusés en fuite ont été requis, précise la même source.

S. O. Brahim

COUR D'ALGER

Procès de l'autoroute Est-Ouest reporté

LA COUR d'Alger a reporté, ce jeudi 10 mai, le procès des accusés dans l'affaire de l'autoroute Est-Ouest à la prochaine session pénale, en raison de l'absence des accusés à l'audience.
Cette affaire est reportée à la prochaine session pénale «en raison de l'absence de l'ensemble des accusés et pour des raison objectives», a déclaré le juge président de l'audience.
Cette affaire a été programmée après le pourvoi en cassation devant la Cour suprême. Les accusés dans cette affaire sont poursuivis notamment pour association de malfaiteurs, abus de pouvoir, corruption, blanchiment d'argent, abus de fonction, non respect de la règlementation relative au mouvement des capitaux de et vers l'étranger outre la dilapidation de deniers publics.
Le tribunal criminel d'Alger avait prononcé en mai 2015 des peines de prison ferme allant de 10 ans à l'acquittement contre 22 personnes morales et physiques impliquées dans l'affaire de l'autoroute est-ouest
Une amende de cinq millions de dinars a été infligée à chacune des sept entreprises étrangères impliquées dans cette affaire: Citic Crcc Chine, Cojaal Japon, Pizarroti suisse, Caraventa Suisse, Isolux Corsan Espagne, SMI Canada et COBA Portugal.
Une peine de 10 ans de réclusion criminelle assortie d`une amende de trois millions de DA ont été requises contre le principal accusé, Chani Medjdoub (conseiller de Citic Crcc Chine).
Une peine d'emprisonnement ferme de 10 ans assortie d'une amende de trois millions de DA a été également prononcée contre Khelladi Mohamed (directeur des nouveaux programmes de l'Autoroute).
Par ailleurs, Hamdane Rachid Salim (ex-directeur de la planification au ministère des Travaux publics) a été condamné à une peine de sept ans de réclusion et un million de DA d`amende.
La même peine (7 ans) de prison et trois millions de DA d'amende ont été requises contre Adou Tadj Eddine, homme d'affaires.
Par ailleurs, le tribunal criminel d'Alger a ordonné la confiscation de tous les biens mobiliers, immobiliers et comptes bancaires de Chani Medjdoub, ainsi que Khelladi Mohamed.
Le Tribunal criminel d'Alger avait rejeté les demandes de dédommagement matériel et moral des parties civiles, dont le Trésor public, qui se sont estimées lésées dans cette affaire.
Le montant qui avait été demandé par le Trésor public s'élève à 12 millions de DA à l'encontre de Khelladi Mohamed et Chani Medjdoub, les deux principaux accusés dans cette affaire.
Quant à l`Agence nationale des autoroutes (ANA), elle a demandé que les accusés lui versent solidairement cinq millions de DA pour la dédommager du préjudice moral qu'elle a subi suite à cette affaire.
Le tribunal a refusé également la constitution comme partie civile de l'administration douanière, considérant que cette dernière n'a pas subi de préjudices en relation avec cette affaire.

M. D.

CRISE MIGRATOIRE

Le Parlement européen rappelle le Maroc à l'ordre

Le Parlement européen a adopté jeudi à une large majorité une résolution dans laquelle il a rejeté l'utilisation par le Royaume du le Maroc de mineurs non accompagnés, comme moyen de pression sur l'Espagne suite à l'hospitalisation en Espagne du président sahraoui, Brahim Ghali en avril dernier.



Le décompte final du vote a fait ressortir 397 voix pour et 85 contre 196 abstentions.

Le Parlement européen «rejette l'utilisation par le Maroc des mineurs non accompagnés, comme moyen de pression politique sur un Etat membre de l'Union, déplore en particulier que des enfants, des mineurs non accompagnés et des familles aient franchi massivement la frontière entre le Maroc et la ville espagnole de Ceuta, mettant ainsi leur vie et leur sécurité clairement en péril», souligne le texte de la résolution.

Le parlement européen considère que «la crise a été déclenchée par le Maroc en raison d'une crise politique et diplomatique après que le chef du Front Polisario, Brahim Ghali, atteint par le coronavirus, a été admis dans un hôpital espagnol pour raisons humanitaires».

Il rappelle que «le ministre marocain des affaires étrangères a reconnu que l'entrée massive de milliers de personnes, dont des enfants, découlait directement du fait que le chef du Front Polisario avait été accueilli en Espagne, que, dans une déclaration officielle publiée ultérieurement, les autorités marocaines ont indiqué comme raison réelle la position jugée ambiguë de l'Espagne sur le Sahara occidental».

D'autre part, le parlement «rappelle que la protection et la sécurité de Ceuta concernent l'ensemble de l'Union européenne car la ville autonome fait partie de ses frontières extérieures».

Il «s'affirme pleinement solidaire des citoyens de Ceuta et salue la réponse efficace et professionnelle de l'armée et des organes de sécurité espagnols dans la ville autonome, ainsi que celle des ONG et des habitants, qui ont su gérer la crise et sauver de nombreuses vies».

La résolution «réaffirme la position consolidée de l'Union sur le Sahara occidental, fondée sur le plein respect du droit international, des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et du processus politique conduit par les Nations unies pour parvenir à une solution négociée juste, durable, pacifique et acceptable par les deux parties».

Elle réaffirme également « l'inviolabilité des frontières nationales des Etats membres de l'Union et insiste sur le fait que le respect de leur intégrité territoriale est non négociable en tant que principe fondamental du droit international et principe de solidarité européenne» et «rappelle que l'atteinte à la souveraineté territoriale des Etats membres ne saurait être tolérée».

Le parlement se dit «convaincu que la coopération future de l'Union avec les pays du sud de la Méditerranée devrait se fonder sur l'objectif à long terme qui consiste à s'attaquer aux causes profondes de la migration illégale en renforçant le développement économique et les investissements, en créant de nouvelles possibilités d'emploi et en promouvant une éducation de qualité pour tous les enfants de la région». Au mois de mai dernier, plusieurs milliers de migrants ont franchi la frontière après un relâchement du contrôle du côté marocain, ce qui n'a pas manqué de faire réagir les autorités espagnoles qui ont critiqué l'attitude des autorités marocaines.

Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez avait qualifié ces évènements de «grave crise pour l'Espagne et aussi pour l'Europe».

Le Parlement européen a adopté jeudi une résolution dans laquelle il réaffirme la position de l'Union européenne concernant la question sahraouie qui devrait être réglée, souligne-t-il, dans «le respect du droit international» et «des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies».

Le Parlement européen «réaffirme la position consolidée de l'Union (européenne) sur le Sahara occidental, fondée sur le plein respect du droit international, des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et du processus politique conduit par les Nations unies pour parvenir à une solution négociée juste, durable, pacifique et acceptable par les deux parties», peut-on lire dans le texte de la résolution adoptée suite à la crise migratoire ayant opposé le Maroc, qui occupe une grande partie du territoire sahraoui, à l'Espagne. Le parlement européen considère que «la crise a été déclenchée par le Maroc en raison d'une crise politique et diplomatique après que le chef du Front Polisario, Brahim Ghali, atteint par le coronavirus, a été admis dans un hôpital espagnol pour raisons humanitaires».

Il rappelle que «le ministre marocain des affaires étrangères a reconnu que l'entrée massive de milliers de personnes, dont des enfants, découlait directement du fait que le chef du Front Polisario avait été accueilli en Espagne, que, dans une déclaration officielle publiée ultérieurement, les autorités marocaines ont indiqué comme raison réelle la position jugée ambiguë de l'Espagne sur le Sahara occidental».

R. I.

POLISARIO:

«L'UE doit rompre clairement avec la complaisance à l'égard du Maroc»

LE FRONT POLISARIO s'est dit jeudi satisfait de la résolution adoptée par le Parlement européen, qui rejette les pratiques du régime marocain, souhaitant que cette décision, engage l'Union européenne (UE) à rompre clairement avec la complaisance et l'impunité à l'égard de Rabat.

«La Représentation du Front Polisario pour l'Europe et l'Union européenne prend note avec satisfaction de cette importante résolution qui met le Parlement européen au diapason du droit international rappelant au Maroc ses responsabilités internationales auxquelles il a clairement manqué», se félicite la représentation sahraouie dans un communiqué.

Dans un sévère rappel à l'ordre, le Parlement européen a adopté jeudi à une large majorité une résolution dans laquelle il a rejeté l'utilisation par le Royaume du le Maroc de mineurs non accompagnés, comme moyen de pression sur l'Espagne suite à l'hospitalisation en Espagne du président sahraoui, Brahim Ghali en avril dernier. Le décompte final du vote a fait ressortir 397 voix pour, 85 contre et 196 abstentions.

La résolution réaffirme également la position du parlement européen sur le conflit au Sahara Occidental, occupé par le Maroc, et considère que la résolution de ce conflit doit être basée sur le plein respect du droit international, des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et du processus politique conduit par les Nations Unies.

«Le Front Polisario souhaite que la décision prise aujourd'hui par le Parlement européen, engage l'UE à rompre clairement avec la complaisance et l'impunité à l'égard du Maroc», ajoute le texte.

«Ce faisant, le Parlement européen éclaire l'opinion européenne et internationale sur la nature irresponsable et opportuniste du gouvernement marocain, tous les aspects que les Représentants du peuple du Sahara occidental n'ont cessé de rappeler au monde entier depuis que le Maroc a envahi militairement le Sahara occidental avec tout ce que cela entraine comme situations cruelles, crimes et violations des droits humains les plus élémentaires», souligne le Front Polisario.

Selon le représentant sahraoui, «la violation du cessez-le-feu par le Maroc qui a entraîné la reprise de la guerre au Sahara occidental, le chantage à l'Espagne et à l'Union européenne par le plus détestable des procédés, en sont une preuve supplémentaire».

«Il est temps pour l'UE d'assumer sa responsabilité et de contribuer à faire revenir le Maroc à la raison en lui imposant le strict respect de ses engagements internationaux et du droit international», relève-t-il.

Le Front Polisario a lancé un appel au Maroc à se «confiner dans ses frontières nationales et par conséquence cesser d'occuper le Sahara occidental et menacer les frontières de ses voisins, s'il veut être considéré comme un Etat faisant partie de la communauté des Nations et non comme un Etat se mettant au-dessus des lois internationales». Et souligne qu'il «ne cessera de revendiquer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance et entend le faire respecter par tous les moyens légitimes dont il dispose».

«C'est sa responsabilité et sa raison d'être en tant que mouvement de libération nationale, reconnu comme tel par l'ONU», affirme la Représentation du Front Polisario pour l'Europe et l'Union européenne.

R. I.

SAHEL

Macron annonce la fin de l'opération Barkhane

Le président Français Emmanuel Macron a annoncé ce jeudi 10 juin la fin de l'opération Barkhane dans la région du Sahel principalement au Mali évoquant toutefois "passage à un nouveau cadre" qui verra le déploiement d'autres troupes étrangères pour maintenir la lutte contre le terrorisme dans la région et remplacer celle de la France.

«La forme de notre présence, celle d'opérations extérieures engageant plus de 5 000 hommes, maintenant depuis plusieurs années, n'est plus adaptée à la réalité des combats", a-t-il expliqué, faisant état d'une "transformation" va notamment passer par la fermeture de bases de l'armée française et par la priorité donnée à la lutte contre les jihadistes par les forces spéciales.

Macron a évoqué "la fin de l'opération 'Barkhane' en tant qu'opération extérieure pour permettre une opération d'appui, de soutien et de coopération aux armées des pays de la région qui le souhaitent, et la mise en œuvre d'une opération militaire et d'une alliance internationale associant les Etats de la région et tous nos partenaires strictement concentrées sur la lutte contre le terrorisme".

La lutte contre le terrorisme sera faite "avec des forces spéciales structurées autour de [l'opération] 'Takuba' avec, évidemment, une forte composante française – avec encore plusieurs centaines de soldats – et des forces africaines, européennes, internationales". Cette alliance "aura vocation à faire des interventions strictement de lutte contre le terrorisme", a précisé le président français.

Il s'agit d'un tournant majeur qui se prépare dans la lutte contre le terrorisme dans le Sahel qui verra la mise en place d'une



nouvelle opération menée par les Etats-Unis et à laquelle se joindront les pays de la région. La France mise aussi sur la montée en puissance du groupement de forces spéciales européennes Takuba, qu'elle a initiée et qui rassemble aujourd'hui au Mali 600 hommes, dont une moitié de Français, ainsi que quelques dizaines d'Estoniens et de Tchèques et près de 140 Suédois.

L'Italie a promis jusqu'à 200 soldats, le Danemark une centaine et plusieurs autres pays, dont la Grèce, la Hongrie ou encore la Serbie, ont exprimé leur intérêt. "Notre objectif, c'est d'arriver à 2 000 hommes sur Takuba, avec un pilier français autour de 500 hommes, dans la durée, et une coopération avec les armées de la région, avec plusieurs emprises [bases militaires, NDLR] mais à chaque fois en appui, avec des militaires qui seraient là dans la durée aux côtés des militaires sahéliens, ce qui est une logique différente de celle des opex" [opérations extérieures, NDLR], avait expliqué en février le président français Emmanuel Macron.

De nombreux observateurs évoquent l'éventualité d'un engagement de l'Algérie qui a modifié sa constitution pour permettre au parlement d'autoriser l'envoi des troupes à l'étranger. Des élections législatives sont organisées le 12 juin en Algérie qui donneront lieu à une assemblée censée accorder son quitus à cet engagement inédit de l'armée algérienne.

Dans un récent interview à l'hebdomadaires français Le Point, le président Abdelmadjid Tebboune a affirmé que l'Algérie ne laissera jamais le nord du Mali devenir un sanctuaire pour les terroristes, ni permettra une partition du pays.

La France déploie quelque 5 100 soldats contre les terroristes et possède quatre base militaires au Niger et une importante base à Hombori dans le centre du Mali

Mi-février, lors d'un sommet à N'Djamena avec les partenaires du G5 Sahel (Tchad, Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie), le président français avait annoncé que Paris ne comptait pas réduire "dans l'immédiat" les effectifs de Barkhane.

Il avait toutefois esquissé une stratégie de sortie, à la faveur de renforts européens prêts à les rejoindre, alors que la France combat massivement des terroristes au Sahel depuis début 2013. Cela d'autant que le Sénat Français avait mis la pression sur Macron pour retirer les troupes françaises qui coutaient chers au budget.

R. I.

VACCIN CONTRE LE COVID-19

Le G7 va s'engager à donner un milliard de doses aux pays les plus pauvres

RÉUNIS ce week-end en Angleterre, les pays riches du G7 vont s'engager à distribuer un milliard de doses de vaccins anti-Covid aux pays pauvres. Cette annonce est intervenue jeudi soir, après que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé les pays européens à ne pas baisser la garde, soulignant que le niveau de vaccination étant encore trop bas pour éviter une nouvelle vague.

Les dirigeants de grandes puissances doivent «annoncer qu'ils fourniront au moins un milliard de doses de vaccins contre le coronavirus en partageant des doses et en les finançant», a indiqué jeudi soir le gouvernement britannique, qui assure la présidence du G7.

Ils doivent également «présenter un plan pour étendre la production de vaccins afin d'atteindre cet objectif», a-t-il poursuivi.

Dans ce cadre, Londres a précisé donner 100 millions de doses excédentaires provenant de différents laboratoires grâce à l'avancée de son programme de vaccination, qui a permis d'administrer près de 70 millions d'injections au Royaume-Uni.

Les États-Unis se sont engagés à fournir la moitié de ces vaccins, soit 500 millions de doses de Pfizer/BioNTech.«Notre devoir humanitaire est de sauver autant de vies que possible», a martelé le président américain Joe Biden, qui effectue sa première tournée à l'étranger. «C'est aussi dans l'intérêt des Américains». «Une fois de plus, les États-Unis ont répondu à l'appel », s'est félicité le Pdg de Pzifer, Albert Bourla, en expliquant que tous les habitants de la planète avait le droit de se faire vacciner quelles que soient leur situation financière ou leurs origines.

L'achat de 500 millions de doses de vaccins de Pfizer/BioNTech afin d'en faire don à d'autres pays est «la plus grosse commande et donation de vaccins réalisée par un seul pays et un engagement du peuple américain à aider à protéger les populations du monde entier contre le Covid-19», a souligné l'exécutif américain.

Ces vaccins seront distribués «à 92 pays» défavorisés à travers le dispositif Covax, mis en place pour assurer une distribution équitable des vaccins. Ils commenceront à être envoyés en août, avec 200 millions de doses livrées d'ici la fin de l'année. Les 300 autres millions seront livrées d'ici juin 2022.

Avec près de 64% des adultes américains ayant désormais reçu au moins une dose, la Maison Blanche tente de se poser en leader dans la lutte planétaire contre la pandémie, qui a fait plus de 3,76 millions de morts, dont près de 600 000 aux États-Unis. Or, si une partie de la population des pays riches reprend une vie normale grâce à la vaccination, ces progrès sont encore fragiles et doivent être étendus aux pays moins favorisés. Covax ne parvient pas à fonctionner à plein régime. Au 4 juin, le dispositif avait livré plus de 80 millions de doses dans 129 pays et territoires, bien moins que prévu.

Près de 90% des pays africains manqueront l'objectif mondial de vacciner un dixième de leur population d'ici septembre, s'ils ne reçoivent pas d'urgence au moins 225 millions de vaccins, a averti jeudi l'OMS.

L'Organisation appelle les pays riches, une fois leur population vaccinée, à partager leurs stocks de vaccins avec les pays moins favorisés, afin de sauver des vies, mais aussi de permettre d'éradiquer l'épidémie au niveau mondial.

Don de doses ou levée des brevets protégeant les vaccins peuvent permettre de faciliter la vaccination à travers la planète : le Parlement européen, en désaccord avec la Commission européenne, s'est prononcé jeudi pour une levée temporaire des brevets afin de développer la production.

Dans les 53 territoires que compte la région Europe selon les critères de l'OMS, 30% de la population de la région a reçu une première dose de vaccin et 17% est entièrement vaccinée.

Pourtant, alors que les pays européens allègent leurs restrictions, l'OMS les a appelé à ne pas baisser la garde. «La couverture vaccinale est loin d'être suffisante pour protéger la région d'une résurgence», a prévenu jeudi le directeur Europe de l'OMS, Hans Kluge.

«Le chemin à parcourir pour atteindre une couverture d'au moins 80% de la population adulte est encore considérable», a-t-il souligné. «Nous sommes loin d'être hors de danger».

Aux ravages de la maladie s'ajoutent les conséquences catastrophiques pour l'économie des pays les plus pauvres. Ainsi, selon un rapport de l'ONU publié jeudi, neuf millions d'enfants risquent d'être contraints à travailler à cause de la pandémie, s'ajoutant aux 160 millions qui sont déjà obligés de le faire.

Dans les pays riches, les habitants retrouvent un semblant de vie normale. Arrêt quasi total du port obligatoire du masque dès le 14 juin, bars et restaurants ouverts jusqu'à minuit le 11 juin, davantage de public pour l'Euro de football : le Danemark a annoncé jeudi les dernières étapes de son plan de levée des restrictions.

Mais dans d'autres régions du monde, la pandémie continue de faire rage, notamment en Iran, qui a franchi le seuil de 3 millions de cas. Au Chili, les autorités ont décrété une nouvelle quarantaine dans la capitale Santiago, où le nombre de cas augmente bien que 57% de la population soit déjà vaccinée.

R. I.

SIDI BEL-ABBES

Démantèlement d'un réseau de « chasseurs de trésor »

LES SERVICES de police de Sidi Bel-Abbes ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la détection, le trafic de trésors et d'objets sensibles et saisi des coupures de papier en forme de billets de banques prêts à la falsification, a-t-on appris avant-hier, auprès de la sûreté de wilaya.
L'opération a eu lieu lors de rondes effectuées aux environs de 21H30MN par des éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) dans un quartier de la ville de Sidi Bel-Abbes, lorsqu'un mouvement suspect de cinq individus à l'intérieur du cimetière Moulay Abdelkader les a attirés, a-t-on indiqué à la cellule d'information et de communication de cette instance sécuritaire.
En procédant à leur arrestation, les policiers ont découvert un détecteur de métaux et des traces de creusage auprès d'une tombe. Les perquisitions dans les domiciles des mis en cause ont permis également la saisie de coupures de papiers en forme de billets de banques prêts à la falsification, d'un micro-ordinateur et d'un manuscrit servant de guide pour exhumer les trésors, a-t-on précisé de même source.
L'enquête a révélé que l'un des mis en cause transmettait sur les réseaux sociaux des photos de pièces de monnaie remontant aux époques ottomane et omeyyade.
Ce réseau active dans le cadre d'un groupe criminel organisé, spécialisé dans la chasse aux objets de valeur pour les revendre à l'international en utilisant les technologies de l'information et de communication, a-t-on souligné à la sûreté de wilaya.
Après avoir accompli toutes les procédures légales, un dossier judiciaire a été établi et les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel-Abbes.

TIARET

Lancement de la campagne moisson-battage

LA CAMPAGNE moisson-battage a été lancée avant-hier, dans la wilaya de Tiaret depuis la ferme pilote « Chaouchaoua ».
Le directeur des services agricoles de la wilaya, Mehdi Kouadria a indiqué, à l'occasion, qu' « il est attendu une production de plus de 2,2 millions de quintaux de céréales. La superficie à moissonner, cette saison, est de 171.000 hectares dont plus de 15.300 ha réservés au blé tendre, près de 100.000 ha au blé dur, 61.700 ha à l'orge et 3.200 ha à l'avoine. »
La même source a souligné que 45 % de la superficie cultivée, estimée à 310.000 ha soit 148.000 ha en blé dur et tendre, 157.000 en orge et 5.000 en avoine, a subi des dégâts liés notamment au déficit de la pluviométrie, faisant savoir que les structures de stockage disponibles peuvent accueillir près de 2.9 quintaux de céréales à travers 61 points de ramassage et de récolte.
Une rencontre régionale a été organisée dernièrement par la direction des services agricoles et la chambre d'agriculture de la wilaya en présence de représentants du secteur des wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Relizane, Mascara, Saïda, pour sensibiliser les agriculteurs sur le ramassage de l'orge au niveau des points relevant des Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS), a-t-on indiqué.

EL TARF

Installation de 140 nids artificiels et système anti-nids de cigognes

Pas moins de 140 nids artificiels et systèmes anti-nids de cigognes ont été installés depuis le mois d'avril dernier à ce jour à El Tarf, dans le cadre de la lutte contre les perturbations induites par la nidification des cigognes sur les supports électriques, a indiqué avant-hier, le directeur de la Concession locale de distribution d'électricité et du gaz, Abderrahmane Medjahed.

Intervenant lors d'une conférence de presse, organisée au niveau du siège de la wilaya, dans le cadre de rencontres périodiques avec les représentants de la presse locale, ce directeur a déclaré que « 90 nids artificiels et 50 systèmes anti-nids ont été mis en place à travers différentes localités, où les cigognes séjournent pour la nidification, causant d'énormes désagréments au niveau des réseaux électriques ».
Rappelant que la région frontalière d'El Tarf est réputée comme étant « une zone humide et une voie d'émigration des oiseaux, notamment les cigognes qui y séjournent et s'y reproduisent, causant des perturbations lors de la nidification sur les supports électriques et durant la période d'apprentissage au vol des oisillons' », la même source a fait état de multiples efforts et interventions effectués depuis le mois d'avril dernier pour « atténuer ces effets à travers les points affectés de manière Récurrente ».
S'inscrivant dans le cadre du plan d'action relatif au passage à l'été, lancé deux semaines avant le mois de Ramadhan dernier, les interventions des services de la Concession de distribution d'électricité et du gaz d'El Tarf ont également concerné, a ajouté M. Medjehed, la taille des nids de cigognes existants un peu partout dans cette wilaya de l'extrême Nord Est du pays, à l'image de Dréan, Sidi Kaci, Lac des oiseaux, Sebaa et El Chatt.
La même source a, en outre, fait savoir qu'un « suivi hebdomadaire des postes sources a été mis en place, depuis le mois de Ramadhan afin d'anticiper les incidents et les perturbations qui peuvent survenir durant l'été prochain ».
Et de détailler qu'en cas d'anomalie relevée, un contrôle des lignes touchées est effectué aussitôt par le district concerné en vue d'une prise en charge rapide de l'anomalie signalée.
En plus de l'inspection de 180 km de lignes HTA, localisées à El Kala, Dréan et El Tarf, il a été procédé, durant la même période, à l'entretien de 240 km de lignes HTA auxquels s'ajoutent une opération dite « Siyana » ayant ciblé un total de 280 km.



Outre l'entretien des équipements des postes, souffrant de vétusté et du fort taux d'humidité que connaît la région, le plan d'action spécifique tracé à cet effet, a porté, a affirmé le directeur de la Concession d'El Tarf, sur l'élagage et l'abattage des arbres sous- lignes et le recensement des tranchées pare-feu en coordination avec les services des forêts.
Il a été, en outre, procédé à l'entretien d'une certaine de postes ainsi qu'au remplacement d'une vingtaine d'autres équipements de types réduit et classique, a précisé le même responsable qui a rappelé, dans ce cadre, que le réseau électrique HTA de la Concession de distribution d'El Tarf était à prédominance aérienne sur un total de 2.022 km. Disposant d'une longueur de 1 593 km de lignes HTA aériennes, soit un taux de 79 % de la longueur totale pour seulement 430 km de réseaux HTA souterrains, représentant 21 % du réseau que compte la Concession qui dispose aussi d'un réseau basse tension s'étalant sur un total de 2267 km, dont 92 % sont des lignes aériennes, la wilaya d'El Tarf compte, a-t-on encore rappelé, 733 postes livraisons dont 176 sont de type classique.
Aussi, l'accent a été mis sur les multiples campagnes de sensibilisation et d'information menées depuis quelques temps en direction de l'ensemble des abonnés de cette wilaya en vue de les inciter à s'acquitter de leurs factures impayées et le renforcement de la communication et l'écoute de leurs préoccupations pour une amélioration continue des prestations.
Lors de cette rencontre avec les représentants de la presse locale, les directions des ressources en eau, l'Algérienne des eaux, la jeunesse et des sports, le commerce, le tourisme, la culture et les arts ont, de leur côté, passé en revue les préparatifs en cours en prévision de l'ouverture de la saison estivale, à partir du 1er juillet prochain, retardée cette année en raison de la conjoncture sanitaire liée à la Covid-19.

SÉTIF

Les législatives, «un espoir pour l'édification d'un nouvel Etat»

LES LÉGISLATIVES du 12 juin courant constituent « Un espoir pour l'édification d'un nouvel Etat », a-t-on soutenu Anat-hier, à Sétif, au cours d'une rencontre de sensibilisation sur « l'importance de la participation de la femme aux élections ».
Dans son intervention intitulée « Législatives 2021 : dimensions et défis du changement », présentée au cours de cette rencontre, tenue à la Maison de la culture Houari Boumediene, Pr. Kamel Betouche de l'université Constantine-2, a indiqué que l'élection de samedi prochain constitue « un espoir pour l'édification d'un nouvel Etat ».
« Ces législatives sèment l'espoir en vue de l'édification d'un nouvel Etat au travers de l'émergence d'institutions démocratiquement élues par le peuple souverain et répondant à une feuille de route objective qui repose sur le recouvrement de la crédibilité de l'Etat, la lutte contre la corruption et l'engagement de réformes dans les divers domaines », a déclaré le conférencier durant cette rencontre initiée par plusieurs associations dont la Ligue des activités culturelles, scientifiques et techniques, les Scouts musulmans algériens et le Forum de wilaya de la société civile.
S'exprimant devant des femmes présentes en force à cette rencontre, l'intervenant a rappelé la participation au vote de la femme algérienne aux différentes élections depuis l'indépendance pour l'Assemblée nationale constituante de 1962 à la première Constitution de l'Algérie indépendante en 1963, puis la Charte de 1964 jusqu'à l'entrée pour la première fois d'une femme au gouvernement en 1984.
M. Betouche a aussi exhorté les futures députées à « exprimer leurs potentialités dans l'exercice de leurs missions parlementaires dans un climat plus démocratique ».
La rencontre a donné lieu aux interventions du commissaire de wilaya des scouts, Souhil Bourahla, et de la psychologue Khalissa Salhi, de la direction de la jeunesse et des sports.
Au terme de la rencontre, les participantes se sont rassemblées devant l'entrée de la Maison de la culture Houari Boumediene en arborant des banderoles appelant les femmes à participer en force aux législatives du 12 juin, sur lesquelles étaient écrits « sois partenaire de l'avenir et du changement » et « les élections : une nouvelle ère », et « l'avenir commence maintenant ».

LA RÉCUPÉRATION DES SALLES DE CINÉMA ENTRE AUTRES POINTS SOUTENUS

Les instructions de Djerrad pour la relance de l'industrie cinématographique

La production cinématographique ressuscitée par les récentes sorties de long et courts métrages algériens n'a pas laissés indifférents les pouvoirs publics.

La relance de cette industrie fait désormais partie des priorités du département de la Culture et des Arts, et même de la chefferie du gouvernement. Une série de mesures visant à booster l'activité cinématographique ont été décidées par Abdelaziz Djerad lors du dernier conseil interministériel. Parmi les décisions phares ayant été soutenues par l'ensemble des membres de l'exécutif, la récupération par le ministère de la Culture et des Arts des salles de cinéma, jusque-là gérées, de manière anarchique, par les collectivités locales.
Le Premier ministre, a en effet présidé, jeudi à Alger un conseil interministériel consacré à l'examen du dossier relatif à la relance de l'industrie cinématographique, et annonce une série de dispositions pour redynamiser ce secteur, indique un communiqué des services du Premier ministre.
Ce conseil qui s'est tenu dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations et des engagements du Président de la République pour le développement de l'industrie cinématographique et culturelle, a permis d'identifier les problèmes rencontrés dans ce domaine et de dégager un plan d'action à même d'asseoir une véritable industrie cinématographique et de créer une dynamique économique autour de cette activité.
Le Premier ministre a donné instruction pour la mise en place un groupe de travail multisectoriel, élargi aux experts et aux professionnels du cinéma, chargé de proposer les adaptations nécessaires à apporter aux instruments juridiques et à l'organisation institutionnelle régissant l'activité cinématographique.
Il a également décidé d'élaborer, dans les plus brefs délais, un projet de décret exécutif "permettant le transfert des salles de cinéma, gérées actuellement par les collectivités locales, vers le ministère de la Culture et des Arts".
Une opération "d'évaluation des coûts de réhabilitation pour les salles de cinéma qui sont dans un état de détérioration" et de "recensement des espaces pouvant servir d'assiette pour la réalisation de studios de cinéma" sont également à l'ordre du jour.
Dans le volet de la formation, le Premier ministre a donné instruction pour "élargir l'offre de formation professionnelle dans les métiers du cinéma en augmentant les spécialités et en modernisant les équipements pédagogiques nécessaires", précise le communiqué.
Il a, par ailleurs demandé une évaluation de "l'efficacité des dispositifs financiers de soutien direct et indirect à l'industrie cinématographique en vue de les adapter aux besoins de la nouvelle stratégie dans ce domaine et d'encourager la participation du secteur privé dans la chaine des valeurs de l'industrie cinématographique, la production, la distribution et l'exploitation", conclut le communiqué. **R. C.**

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE D L'ARTISTE

La cinémathèque algérienne rend hommage à Fawzi Saichi

Un vibrant hommage a été rendu mercredi à Alger par la cinémathèque algérienne au comédien Fawzi Saichi pour l'ensemble de sa carrière, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'artiste coïncidant avec le 8 juin de chaque année.
Cet hommage organisé à la salle de la cinémathèque d'Alger avec le concours de l'association "Lumières" a été marqué par la projection d'un documentaire de 52mn, portrait de Fawzi Saichi réalisé par Amar Rabia.
Ce portrait est élaboré comme une balade à Alger avec Fawzi Saichi comme guide qui revient sur sa jeunesse dans la capitale et ses débuts, comme musicien trompettiste de jazz à Alger dans les années 1970, et au théâtre radiophonique francophone.
Dans ce documentaire l'acteur propose une visite des lieux emblématique de sa jeunesse, salles de cinéma, cafés, plages et quartiers de la capitale, en plus de présenter quelques-uns de ses amis comme le comédien Abdennour Chellouche.
Le réalisateur propose également de nombreux témoignages de professionnels du septième art, retraçant la carrière cinématographique de Fawzi Saichi depuis son premier film "Un toit et une famille" réalisé par Rabah Laradji en 1982.
Pour ce film, Fawzi Saichi avait reçu le prix de la meilleure interprétation masculine au Journées cinématographiques de Carthage et a enchaîné avec une quinzaine de productions dont "Les folles années du Twist" (1986) et "De Hollywood à Tamanrasset" (1991) et "Beur blanc rouge" (2006) de Mahmoud Zemmouri.
De nombreux acteurs et professionnels du cinéma, à l'instar de Malik Lakhdar Hamina, Bahia Rachedi, ou encore Farid Kessaissia, évoquent, dans ce documentaire, la modestie de Fawzi Saichi, ses qualités d'acteur, sa grande culture, sa passion pour les arts et la ville d'Alger, et sa bonne humeur contagieuse.
Né en 1951, Fawzi Saichi a débuté sa carrière artistique dans le théâtre radiophonique avant de fouler les planches et le monde du cinéma où il fera une entrée très remarqué avec son interprétation dans "Un toit et une famille" réalisé par Rabah Laradji en 1982.
Il a également collaboré avec de grands réalisateurs algériens comme Mahmoud Zemmouri et Merzak Allouache et sur des productions pour la télévision avec Djafar Gacem, entre autres.

UNE DIZAINE D'ARTISTES HONORÉS

L'association artistique de cinéma "Lumières" a rendu hommage, à plusieurs autres artistes dans le monde du cinéma, la télévision, la chanson et les arts plastiques, à l'occasion de la Journée nationale de l'Artiste. Les artistes, Atika Tobbal, Amar Tribèche, Djamel Bouneb, Abdenour Chellouche, Djalal Chendali, Dalil Saci (plasticien), Abdelhamid Titache (réalisateur TV), Farida Krim, Naouel Zaatar et Bahia Rachedi, ont ainsi été mis à l'honneur pour leur apport à la Culture algérienne et l'ensemble de leurs carrières artistiques.
Dans une belle synergie, l'association "Lumières", la Fondation socioculturelle, "Dar Amimer" et plusieurs artistes, ont, dans le cadre d'une action de solidarité baptisée, "Solid'Art", sorti sur le marché "un CD de huit chansons", interprétées par des artistes de renom, destiné à la vente pour que les bénéfices servent à l'"achat de 50.000 trousseaux scolaires" qui seront distribués "aux enfants démunis" lors de la prochaine rentrée.
Le président de l'association artistique de Cinéma "Lumières", Amar Rabia, a, par ailleurs, réitéré, lors d'un point de presse tenu au siège de l'association, la "grande disposition de l'association à accueillir et aider les artistes, praticiens du septième art notamment, dans leurs projets artistiques".
Dans une ambiance de grands moments, la dizaine d'instrumentistes de l'Orchestre de musique andalouse et chaâbie de la maison de jeunes "Hassen-El-Hassani" de Bouzeréah, a pris le relai, gratifiant les nombreux artistes présents avec un florilège de chansons du patrimoine, rendues par la chorale et la voix suave de Meriem Djouadi.
Dans son ton habituel de présentateur humoristique et élogieux, l'animateur vedette Djalal Chendali a ensuite appelé les artistes au programme des hommages de l'association "Lumières" à rejoindre la scène pour récupérer leurs trophées honorifiques.
Au sommet de ces hommages, celui rendu, dans un moment solennel, à la Palestine et au peuple de Gaza notamment, qui a eu récemment à résister, une fois de plus, à l'agression meurtrière de l'armée d'occupation israélienne.
Le trophée honorifique et de "solidarité au peuple palestinien", remis par le président de l'association "Lumières, "au nom de tous les artistes algériens, à Abou Amer, représentant de l'ambassadeur de la Palestine à Alger, a été appuyé par la diffusion du clip, "Waâd Allah Haq", réalisé par Ali Kheddam, sur une chanson dédiée au combat palestinien pour l'indépendance, composée par Madjid Belamine et écrite par Karim Djaffar.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE CARTHAGE

Souad Massi et Gnawa diffusion parmi la fresque de cultures maghrébines

LA DIRECTION du Festival international de Carthage (FIC), vient d'annoncer une riche programmation pour cette édition qui se tiendra du 8 juillet au 17 août 2021, a-t-on appris auprès des organisateurs.
Sous la nouvelle direction d'Imed Alibi, cette édition s'inscrit dans une diversité artistique et culturelle maghrébine, qui célèbre le théâtre et la musique. L'ouverture s'annonce avec un bel hommage au compositeur et chef d'Orchestre italien Ennio Morricone, avec la participation de l'Orchestre symphonique florentin Luigi Cherubini, alors que la clôture se fera par le célèbre jazzman tunisien, Dhafer Youssef.
La chanteuse algérienne Souad Massi sera également à l'honneur dans cette édition pour chanter, en compagnie de la compositrice marocaine Oum et le groupe algérien Gnawa Diffusion, une diversité musicale maghrébine. LA soliste algérienne très apprécié à travers le monde se produira le 4 août, alors le passage sur scène des Gnawa diffusion est programmé pour le 24 juillet, apprend-on des organisateurs
La musique tunisienne sera, quant à elle, présente à travers l'icône de la chanson populaire Habouba Hedi, et Nabiha Karaouli.

R. C.

LA TRANSACTION CONSTITUE UN RECORD

Une pièce de monnaie américaine en or vendue 18,8 millions de dollars

Une pièce de monnaie américaine de collection en or a été vendue mardi 18,87 millions de dollars lors d'une vente organisée par la maison d'enchères Sotheby's à New York, un record.
Cet exemplaire qui fait partie de la dernière série de pièces en or, dites « Double Eagle », frappée par la Monnaie des États-Unis, en 1933, devient ainsi la pièce la plus chère du monde, devant le dollar en argent « Flowing Hair » (frappé en 1794) vendu 10 millions de dollars en 2013.
La pièce, d'une valeur initiale de 20 dollars, représente l'image d'une femme incarnant la liberté d'un côté et un aigle en vol de l'autre, dessinés par le sculpteur américain Augustus Saint-Gaudens. Elle n'a jamais été mise en circulation, le président américain de l'époque Franklin Roosevelt, ayant entamé la fin de la convertibilité de la monnaie américaine en or. Les États-Unis n'ont plus jamais frappé de pièces en or par la suite, hormis pour des séries limitées de collection. Quelques exemplaires sont néanmoins apparus sur le marché des collectionneurs, avant d'être tous saisis par les services secrets américains, à l'exception d'une « Double Eagle » qui avait intégré la collection numismatique du roi Farouk d'Egypte.
La précieuse rondelle de métal doré a été rachetée en 1995 par un collectionneur britannique qui, après cinq années de bataille judiciaire, a été autorisé à la revendre légalement à son propriétaire actuel, le designer américain Stuart Weitzman, en 2002, pour 7,9 millions de dollars. À l'issue de cette vente, la directrice de la Monnaie des États-Unis avait délivré à Stuart Weitzman un certificat de monétisation, faisant de l'objet une pièce de monnaie américaine officielle.

LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LE MONDE

Des mesures d'urgence transformatrices arrêtées

Les Etats membres des Nations-Unies viennent d'adopter une Déclaration politique dans laquelle ils s'engagent à « mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le VIH Sida» d'ici à l'horizon 2030 et ce, à travers des «mesures d'urgence transformatrices» visant à réduire le nombre des infections et de décès dus au virus dans le monde, indique un communiqué d'ONU-Sida Algérie.



Réunis du 8 au 10 juin courant, à l'occasion de la 75éme session de l'Assemblée générale des Nations-Unis, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ainsi que les représentants d'Etats et de Gouvernements ont, ainsi, convenu de «mettre le monde sur la voie de l'élimination du Sida en tant que menace pour la santé publique, d'ici 2030» et ce, à travers «des mesures d'urgence transformatrices», lit-on dans ladite Déclaration.

Les auteurs de ce texte ont arrêté la courte échéance des «cinq prochaines années» pour agir «en urgence» et ce, dans le cadre d'une «riposte au VIH coordonnée à l'échelle mondiale, fondée sur la solidarité internationale et le partage des responsabilités, afin d'honorer pleinement les engagements pris dans la présente déclaration».

Il s'agit, plus concrètement, d'»œuvrer au plus vite à la mise au point d'un vaccin contre le VIH et d'un traitement permettant d'en guérir, sachant que la réalisation de ces engagements permettra de réduire le nombre annuel de nouvelles infections par le VIH à moins de 370.000 et celui de décès à moins de 250.000 d'ici à 2025.

Pour ce faire, il a été décidé de «mettre fin aux inégalités sociales, économiques, raciales et aux inégalités entre les genres, aux lois, politiques et pratiques restrictives et discriminatoires, à la stigmatisation et aux formes multiples et croisées de discrimination, notamment celles fondées sur la séropositivité, ainsi qu'aux violations des droits humains qui perpétuent l'épidémie mondiale de sida». Les Etats réunis lors de cette session se sont, en outre, dits «déterminés à jouer un rôle de premier plan et à collaborer dans le cadre de la coopération internationale, d'un multilatéralisme revigoré et d'une forte participation communautaire, afin d'intensifier de toute urgence les actions collective nationale, régionale et mondiale pour mettre en place un programme complet de prévention, de traitement, de soin et de soutien».

Un programme également destiné à «accroître les investissements dans la recherche, le développement, la science et les innovations dans le but de bâtir un monde plus sain pour tous, et de tirer parti de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable», tout en veillant à ce que «personne ne soit laissé pour compte», en ciblant, en priorité, les groupes les moins bien desservis», est-il souligné. Un engagement a également a été pris pour «reconstruire en mieux, de manière plus équitable et plus inclusive, dans le contexte du relèvement de la pandémie de la Covid-19 et de son incidence sur l'épidémie mondiale de sida, ainsi qu'à renforcer la résilience face aux futures pandémies et aux autres défis mondiaux en matière de santé et de développement».

Ceci en sus de «continuer à tirer parti des investissements et de l'expérience acquise dans la riposte au VIH pour améliorer davantage la santé publique et renforcer les systèmes de santé».

Déplorant que plus de 75 millions de personnes aient été infectées par le VIH et que plus de 32 millions de personnes soient décédées de maladies liées au sida depuis le début de l'épidémie mondiale, les Etats et Gouvernements ont exprimé leurs «grave préoccupation et regret quant au fait que la communauté internationale n'ait pas atteint les objectifs fixés pour 2020 dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida de 2016».

Ceci, en dépit de la disponibilité «des connaissances et des outils» permettant de prévenir toute nouvelle infection et d'empêcher tout décès», relèvent-ils, tout en soulignant, par ailleurs, leur volonté d'»accélérer les progrès» vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'objectif 3, relatif à la bonne santé et au bien-être.

CORONAVIRUS AU BRÉSIL

Vers une troisième vague encore plus meurtrière

LE PAYS d'Amérique du Sud vit un drame sans fin. Avec un des pires taux de mortalité au monde, à plus de 220 pour 100.000 habitants, le Brésil devrait atteindre d'ici la fin du mois les 500.000 morts de Covid-19. En raison de la lenteur de la vaccination, du relâchement précoce des restrictions et de la circulation effrénée des variants, certains épidémiologistes craignent une troisième vague encore plus meurtrière que les deux premières dans ce pays de 212 millions d'habitants.

Et contrairement aux pays européens, il n'y a pas de vraie accalmie entre les vagues : depuis la mi-mai, la courbe des décès s'est stabilisée sur un plateau très élevé, avec une moyenne autour de 2.000 morts quotidiennes. La courbe des contaminations, elle, a été en constante ascension ces dernières semaines, une conséquence directe de l'assouplissement des mesures de restriction touchant la population.

« UNE HÉCATOMBE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT A FINI PAR SE BANALISER »

Cette augmentation du nombre des infections tandis que la mortalité reste élevée risque d'entraîner « une aggravation de la crise sanitaire », avertit la Fiocruz, institut de référence en santé publique, dans son dernier bulletin épidémiologique. Au moment du pic de la deuxième vague, en mars et surtout début avril, quand le Brésil a connu deux journées à plus de 4.000 morts, la plupart des maires et les gouverneurs des Etats ont imposé un couvre-feu et la fermeture des commerces non essentiels. Mais ces restrictions ont été levées au bout de quelques semaines, beaucoup trop tôt, selon les spécialistes. « Au Brésil, une hécatombe sanitaire sans précédent a fini par se banaliser. La plupart des gens vivent comme s'il n'y avait pas de pandémie », dit José David Urbáez, du Centre d'Infectiologie de Brasilia. Autre source d'inquiétude : le variant Delta, apparu en Inde, avec des premiers cas confirmés ces dernières semaines au Brésil chez des personnes ayant séjourné dans le pays asiatique. La troisième vague risque d'atteindre le pays de plein fouet au moment de la Copa America, tournoi de football que le président d'extrême droite Jair Bolsonaro a décidé d'accueillir à bras ouverts après les désistements de l'Argentine et de la Colombie. La compétition doit débuter dimanche, mais des rumeurs de boycott des joueurs ont semé le doute et le maire de Rio de Janeiro a menacé de faire interdire les rencontres dans sa ville en cas d'aggravation de la situation sanitaire.

Et celle-ci n'est pas près de s'améliorer, dans un pays où seulement 10,8 % de la population a été immunisée avec deux doses de vaccin. Lors d'une allocution présidentielle mercredi dernier, Jair Bolsonaro a promis que « tous les Brésiliens » seraient vaccinés d'ici la fin de l'année, un objectif difficile à atteindre, selon les spécialistes.

Dans ce discours télévisé chahuté par des concerts de casseroles assourdissants dans les grandes villes du pays, le président a dit que le Brésil était « un des pays qui ont connu la plus forte croissance économique lors du premier trimestre (+1,2 %) » parce qu'il n'avait « obligé personne à rester à la maison ». Malgré ces données économiques encourageantes, le chômage a atteint un niveau record au premier trimestre (+14,7 %) et la situation sanitaire ne cesse de se dégrader.

« Si la vaccination ne parvient pas à compenser l'impact négatif du relâchement des restrictions, la troisième vague pourrait être forte », estime Mauro Sanchez, épidémiologiste de l'Université de Brasilia (UNB).

Les bienfaits de la vaccination de masse ont été mis en évidence lors d'une expérience menée par l'Institut Butantan à Serrana, ville de 45.000 habitants de l'Etat de Sao Paulo (sud-est) où 95 % des adultes ont été immunisés. Le nombre de morts de Covid-19 a chuté de 95 %, et les hospitalisations de 86 %.

« La pandémie a été contrôlée à Serrana et on peut faire de même dans tout le Brésil », a déclaré le gouverneur de Sao Paulo Joao Doria, farouche opposant du président Bolsonaro. Le chef de l'Etat avait notamment critiqué l'accord noué par Joao Doria avec le laboratoire chinois Sinovac pour la production locale du vaccin Coronavac, qui représente près de 60 % des doses injectées à ce jour au Brésil.

ASIE CENTRALE

La Chine s'oppose à l'installation de bases américaines

Dix mois après la première réunion des ministres des affaires étrangères de la Chine et des cinq États d'Asie centrale, Pékin a organisé une deuxième session le 11 mai lors d'une réunion à Xi'an, en Chine, organisée par le ministre des affaires étrangères Wang Yi.



Le lieu est symbolique. L'ancienne ville de Xi'an était autrefois le « terminus a quo » de la route de la soie. Et peut-être aussi le moment choisi, puisque c'est également le 25e anniversaire du processus des « cinq de Shanghai », au cours duquel la Chine a commencé, discrètement mais sûrement, à développer ses relations économiques, militaires et diplomatiques avec l'Asie centrale et à se présenter comme un partenaire viable.

La réunion de Xi'an est un événement décisif car elle crée une « garantie institutionnelle »pour le réseau naissant des « C+C5 ». Les participants ont convenu d'un protocole d'accord visant à établir un dispositif de coopération régionale, à promouvoir la construction de haute qualité de la Nouvelle route de la soie et à créer trois centres de recherche pour mener à bien la coopération.

« Un voyage de mille miles chinois (li) commence par un seul pas », dit un vieux proverbe chinois. Tout comme le processus des Cinq de Shanghai s'est transformé en Organisation de coopération de Shanghai, le C+C5 semble lui aussi destiné à atteindre des sommets.

Les Cinq de Shanghai, composés de la Chine, du Kazakhstan, du Kirghizstan, de la Russie et du Tadjikistan, ont également connu des débuts modestes en 1996, à l'issue d'une série de pourparlers sur la démarcation et la démilitarisation des frontières que les quatre anciennes républiques soviétiques ont menés avec la Chine. L'institutionnalisation du C+C5 marque également un tournant dans la sécurité régionale – alors que le retrait des troupes américaines d'Afghanistan est en cours et que l'on spécule sur le fait que le Pentagone envisage des installations de base dans les pays d'Asie centrale.

Il est intéressant de noter que les ombres du grand jeu sont également apparues. La réunion de Xi'an a lieu dix-huit jours après une réunion similaire au format « C5+1 » à laquelle a participé le secrétaire d'État américain Antony Blinken (en mode virtuel, bien entendu). On ignore si c'est Blinken qui a tiré son épingle du jeu ou si c'est l'inverse.

Jeudi, un éditorial du China Daily, le journal gouvernemental, a souligné la grande importance accordée par Pékin à l'initiative diplomatique C+C5. Il notait que le dispositif C+C5 « esquisse un plan d'action qui fournit une garantie institutionnelle plus forte pour leur coopération. »

La frontière tadjiko-afghane, longue de 1 300 km, traverse un terrain difficile et dangereux et constitue une importante zone de passage de la drogue

L'éditorial poursuit : « Transformant leur volonté partagée de poursuivre un développement commun par des projets et actions concrets, ils ont convenu d'établir un dispositif de coopération régionale C+C5, de promouvoir la construction de haute qualité de la Nouvelle route de la soie et de créer trois centres de recherche pour mener à bien la coopération dans les domaines de l'agriculture moderne, du patrimoine archéologique et culturel et de la médecine traditionnelle. »

Plus important encore, l'éditorial indique que la réunion du C+C5 a renforcé la « confiance mutuelle stratégique, et il a été convenu de faire des efforts concertés pour construire une communauté Chine-Asie centrale avec un avenir commun… (et) de travailler ensemble pour promouvoir la sécurité et la stabilité régionales et sauvegarder la justice internationale ».

Elle a mis en avant une déclaration commune publiée à l'issue des discussions concernant « leurs efforts conjoints pour promouvoir la réconciliation pacifique en Afghanistan, démontrant que les six pays joueront un rôle plus important dans leur ensemble… Le fait qu'ils aient convenu d'établir un calendrier de réunions régulières des ministres des affaires étrangères du C+C5 indique qu'ils sont bien conscients de l'importance de l'unité et de la coordination régionales ».

Les motivations de Pékin semblent être doubles : envoyer « un signal clair qu'ils (C+C5) s'opposent ensemble à toute ingérence dans leurs affaires intérieures et à toute action menaçant leurs intérêts fondamentaux en matière de développement » ; et affirmer avec force « leur affirmation commune selon laquelle l'Asie centrale n'est ni une scène où une puissance peut organiser une révolution de couleur ni un lieu où une puissance peut tenter de semer la discorde ».

Le ministre des affaires étrangères Wang a souligné qu'il est nécessaire que les pays voisins de l'Afghanistan, y compris l'Ouzbékistan et le Tadjikistan, « coordonnent leurs prises de position en temps utile, parlent d'une seule voix et soutiennent pleinement le processus de paix intérieur afghan afin de surmonter les difficultés et d'aller de l'avant ».

De même, un commentaire du Global Times a développé les préoccupations de Pékin, qui craint que le retrait des États-Unis « ne laisse des situations chaotiques et que la région ne devienne un terrain propice aux « Trois maux » – terrorisme, séparatisme et extrémisme religieux ».

Le commentaire cite des avis d'experts selon lesquels, outre la Russie et la Chine, les pays d'Asie centrale seront également « réticents à accueillir un déploiement militaire américain sur leur sol », car l'intensification des activités politiques et de renseignement des États-Unis et leur implication dans les partis d'opposition locaux, les ONG et les groupes de médias ne feraient que provoquer une révolution colorée. « En général, les troupes américaines ne sont pas très bien accueillies dans la région ».

En outre, les experts chinois craignent également que le retrait précipité des États-Unis ne bloque le processus de paix afghan et n'engendre des conditions de guerre civile, alors que les États-Unis ont permis à la région de devenir un « terreau » pour les « trois maux »et la culture du pavot – « et maintenant Washington veut laisser ce gâchis aux pays de la région ».

Lors de la réunion de Xi'an, Wang a précisé la position de la Chine sur le processus de paix afghan en ces termes. Les trois éléments clés sont : la nécessité d'arrangements politiques inclusifs pour s'assurer que tous les groupes ethniques et partis puissent participer ; la rédaction d'une constitution conforme aux conditions nationales et aux besoins de développement particuliers de l'Afghanistan, au lieu d'imiter la démocratie de style occidental ; et la « politique musulmane modérée » en tant qu'idéologie d'État.

Pékin affirme que son approche et celle de la Russie sont complémentaires – « la Russie se soucie davantage de la sécurité, et la Chine de la capacité économique ». Mais pourquoi l'OCS ne pourrait-elle pas servir cet objectif ? L'une des raisons pourrait être que l'OCS n'est plus la même depuis que l'Inde et le Pakistan en sont devenus membres.

On peut imaginer que la Russie, qui se concentre déjà sur le prochain sommet avec le Président des États-Unis, craint de jouer avec les nerfs des américains. C'est donc probablement à Pékin qu'il incombe de faire le gros du travail. Un article exclusif paru aujourd'hui dans le People's Daily, organe du Parti communiste chinois, s'intitule « Les États-Unis ne peuvent pas se dérober sur les questions afghanes« . Il conclut,

A l'heure actuelle, les États-Unis sont le principal facteur extérieur influençant les problèmes afghans. La Maison Blanche ne doit pas fuir ses responsabilités et se défiler. Son retrait doit être mis en œuvre de manière ordonnée et responsable, et viser à empêcher une nouvelle escalade de la violence dans le pays et à empêcher les forces terroristes de se renforcer et de créer des troubles. Il doit créer un environnement extérieur favorable aux négociations intra-afghanes, et non l'inverse.

En effet, Moscou jugerait imprudent d'être aussi franc à ce stade, sachant à quel point Biden serait ultra-sensible. En fait, les troupes américaines ont quitté l'imposante base aérienne de Kandahar à la faveur de l'obscurité, dans la nuit du 11 au 12 mai, sans même en informer les responsables afghans.

M. K. Bhadrakumar
/mondialisation.ca

JEUX MÉDITERRANÉENS D'ORAN :

Portes ouvertes sur le sport pour la promotion de la 19e édition

DES EXHIBITIONS dans les sports de combat, divers spectacles et jeux pour enfants sont organisés au niveau du boulevard de l'Armée de libération nationale (ex-front de mer), par la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya d'Oran, dans le cadre de la campagne de promotion des Jeux méditerranéens (JM) prévus en 2022. Cette activité de deux jours (mercredi et jeudi), a attiré la première journée une grande foule de visiteurs surtout qu'il s'agit d'un lieu très fréquenté en ces temps de forte chaleur. Le comité d'organisation des JM, par la voix de son directeur général, Salim Iles, a salué cette initiative «synonyme de portes ouvertes sur les sports, et qui renforce les actions entreprises depuis un bon bout de temps pour promouvoir le rendez-vous méditerranéen». Il a, en outre, fait savoir que son comité, notamment la commission de volontariat et de formation, profite de l'évènement pour «recruter'' davantage de volontaires, estimant que la «réussite des JM dépend justement de l'engagement des volontaires et leur contribution efficace dans l'organisation de l'évènement». Il s'agit de la deuxième activité de proximité organisée par la DJS dans le cadre de la promotion des JM. Les vainqueurs verront leurs fresques accrochées prochainement dans les murs des placettes publiques de la capitale de l'Ouest.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE GOLF : L'AG ÉLECTIVE REPORTÉE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE élective (AGE) de la Fédération algérienne de golf (FAG), prévue jeudi à Alger, ne s'est pas tenue en raison de l'absence de candidature pour le poste de président et de membres du bureau exécutif. «Après la confirmation de l'absence de candidature pour la présidence de la fédération et du bureau exécutif, je me suis déplacé au siège du Comité olympique et sportif algérien, qui devait abriter les travaux, pour annuler l'AGE et le notifier à la tutelle», a indiqué le secrétaire général de l'instance, Salim Loukili, à l'APS. «Selon la réglementation et les statuts en vigueur, la commission de candidatures procédera la semaine prochaine à la réouverture de la procédure de candidature pour une période de 48 heures, et normalement, si encore une fois, aucune candidature n'est enregistrée, la gestion des affaires courantes de la fédération sera confiée à un directoire», a-t-il expliqué. Il est à rappeler qu'après l'expiration du délai de dépôt de candidatures (dimanche), la commission fédérale de candidatures n'a réceptionné aucun dossier, ce qui l'a conduit à prolonger les délais de 24 heures, en vain. L'assemblée générale de la FAG est composée de 21 membres (8 voix consultatives et 13 délibératives), alors que le bureau exécutif comprend 8 membres dont le président. La Fédération algérienne de golf est gérée depuis le mois de mai 2020 par un directoire, après la suspension de l'ancien bureau exécutif, sous la direction de son président Fouad Guedra, pour «mauvaise gestion» .

FOOT/ PROFESSIONNALISME :

Sid Ali Khaldi (MJS) : «Les résultats n'ont pas atteint le niveau escompté»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a estimé mercredi à Alger, que «le professionnalisme adopté depuis plus d'une décennie n'a pas été à la hauteur des attentes».



Le ministre a souligné lors de l'installation de la commission mixte chargée de l'évaluation et réforme du football professionnel, en présence du président de la Fédération algérienne de football (FAF) Charaf-Eddine Amara, «qu'en dépit des moyens financiers colossaux consentis par l'Etat, tout le monde est unanime que ce soit les experts ou le public, que les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes escomptées, pour ne pas dire négatifs. Ces résultats confirment les limites de l'expérience, auxquelles s'ajoutent les insuffisances et les dérèglements enregistrés à tous les niveaux, financiers, organisationnels, économiques et sportifs». M.Khaldi a abordé différents points à l'instar du problème relatif au financement qui confirme le déficit financier et les bilans négatifs des comptes des clubs professionnels depuis le lancement de l'opération, surtout l'accumulation des dettes des clubs (dont les impôts et les souscriptions de la sécurité sociale), ainsi que la masse salariales exagérées qui dépassent de 80 % le budget des clubs, sans oublier la mauvaise gestion et le recrutement non étudié des joueurs, et le changements abusifs des staffs techniques». Le ministre a également parlé du non accompagnement du volet juridique et organisationnel, ainsi que l'absence des outils et méthodes de la gestion moderne au niveau des clubs professionnels. «Parmi les points négatifs relevés, nous signalons l'absence du climat d'exploitation sportive, la faiblesse du rendement économique des sociétés commerciales sportives, ainsi que la faiblesse d'exploitation des jeunes talents sportifs, leur formation, et la propagation des actes anti-sportifs et contraires à la morale sportive» a t-il regretté. M.Khaldi a souligné, qu'il est temps et nécessaire de revoir la structuration de la politique du football professionnel, tout en établissant une évaluation profonde et précise pour corriger les erreurs». Le MJS compte sur cette commission mixte pour élaborer des recommandations pratiques pour atteindre un modèle économique nouveau pour le football algérien en adoptant plusieurs thèmes: le financement, la gestion, la prospection et la formation des jeunes talents, les centres de formation, la moralisation du milieu de football. Le président de la FAF, Charaf-Eddine Amara a souligné de son côté que cette commission d'évaluation se chargera de faire des propositions visant à corriger les erreurs enregistrées jusque-là, afin de mettre en place un professionnalisme capable de donner des clubs forts et d'un niveau international. Malheureusement la réglementation actuelle ne nous permet pas d'atteindre les résultats escomptés, contrairement à la sélection nationale qui a dignement représentée les couleurs nationales.» M.Amara a affirmé que «le symposium organisé en 2017 a été une chose positive qui a permis d'établir le parcours réalisé durant les premières années du professionnalisme, en dépit qu'une grande partie des recommandations n'a pas été appliquée».a t-il dit. La commission mixte chargée de l'évaluation et réforme du football professionnel» est présidée par Mohamed Mechrara, conseiller du président de la FAF, et ex président de la Ligue professionnelle de football, du temps de l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua.

JUDO / MONDIAUX-2021 (6e JOURNÉE):

Yasser Bouamar et Kaouthar Ouallal également éliminés dès le 1er tour

LES JUDOKAS algériens Mustapha Yasser Bouamar et Kaouthar Ouallal ont été éliminés au premier tour de leurs catégories de poids, vendredi à Budapest en Hongrie, pour le compte des Championnats du monde de la discipline, qualificatifs aux Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-8 août 2021) Dans la catégorie des -100kg, Mustapha Yasser Bouamar a été éliminé par le Bulgare Daniel Dichev dont le chemin s'est arrêté, en demi-finale, face à Adamian Arman de la Fédération russe de judo (RFJ), victorieux de deux tours, face respectivement, Jason Koster (Nouvelles-Zélande) et le Suédois Joakim Dvarby. Pour sa part, l'Algérienne Kaouthar Ouallal n'a tenu que 2:05 face à la Néerlandaise Guusje Steenuis vainqueur par ippon. La Néerlandais affronte en demi-finale des -78kg, la Française Madeleine Malonga, pour une place en finale de la catégorie.La participation algérienne en individuel aux Mondiaux de Budapest prendra fin, samedi, avec l'entrée en lice de Sonia Asselah (+78 kg) qui affrontera au second tour, la vainqueur du combat entre Borjana Marjanac (Bosnie) et Mercedesz Szigetvari (Hongrie). Asselah avait été exemptée du 1er tour.Après six journées de compétition, seul l'athlète Waïl Ezzine (66 kg), avait réussi à passer trois tours, alors que le chemin des autres n'est pas aller au delà du premier. Chez les -90kg, Abderrahmane Benamadi, champion d'Afrique en titre, avait été écarté par le Sud-coréen Han Juyeop, au même titre qu'Amina Belkadi (-63 kg) face face à l'Autrichienne Magdalena Krssakova et Fethi Nourine (-73 kg) devant le Brésilien Edouardo Barbosa. Les Championnats du monde 2021 prendront fin dimanche avec les épreuves du «par équipes». Au total, 665 judokas (387 messieurs et 278 dames), représentant 118 pays, prennent part à cette compétition, considérée comme la dernière étape qualificative aux Jeux olympiques de Tokyo.

Tennis/Tournoi TMC de France : L'Algérien Nazim Makhlouf sacré

LE TENNISMAN algérien Mohamed Nazim Makhlouf a remporté le tournoi TMC disputé à l'académie la French Touch (France), après son succès en finale face à son adversaire français Clement Deleersnyder (15e/classement français) au super tie-break. L'Algérien avait remporté le premier set 6-4, avant de perdre le second 4-6. Lors du super tie-break, décisif pour départager les deux joueurs, le Champion d'Algérie seniors 2018, s'est imposé 10-8.Lors des tours précédents, Makhlouf avait dominé, respectivement, les Français Matis Roche (6-3, 6-2), Jules Auffray (6-4, 6-2) et Antoine Loncle (6-4, 6-3).Ce tournoi entre dans le cadre des préparatifs du joueurs en vue des prochaines échéances internationales.

25E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 :

L'ES Sétif en démonstration, les menacés se révoltent

Le leader du championnat de Ligue 1 de football, l'ES Sétif, continue son petit bonhomme de chemin en s'imposant à Alger devant le Paradou AC (3-0), alors que le trio du bas de tableau, le RC Relizane, l'USM Bel-Abbes et le CABB Arreridj se sont réveillés lors de la première partie de la 25e journée, jouée jeudi.



L'Aigle sétifien n'a pas manqué l'occasion de conforter sa position en tête du classement, en espérant accentuer son avance à sept points sur son plus proche poursuivant, la JS Saoura qui ne jouera que dimanche à Alger face au MCA. Les hommes de Nabil Kouki confirment donc leur suprématie hors de leurs bases en engrangeant 23 points sur 36 possibles. Quant au PAC, les semaines se suivent et se ressemblent, en concédant une lourde défaite à domicile après celle essuyée devant la lanterne rouge, le CABB Arreridj (3-2), lors de la 24e journée. L'autre fait saillant de cette 25e journée est incontestablement la précieuse victoire du Relizane aux dépens du MC Oran (2-1), dans le derby de l'Ouest .Les locaux ont inscrit les deux buts en 1re mi-temps par Aoued et Fahem, avant que l'ancien joueur du MCA, Nekkache ne réduise l'écart en fin de partie (86e).

Cette victoire constitue une bouffée d'oxygène pour les hommes de Si-Tahar Chérif El Ouzzani, qui connaît bien son ancienne équipe d'El-Hamraoua et qui permet à son équipe de s'éloigner quelque peu de la zone de turbulences. L'autre derby de l'Ouest, entre l'USM Bel-Abbes et l'ASO Chlef , a vu la victoire ô combien précieuse, des locaux (2-1) qui rejoignent provisoirement à la 16e place, le NA Hussein-Dey et le WA Tlemcen avec un total de 21 points.L'ASO de Samir Zaoui n'a pu confirmer son dernier succès décroché à domicile, devant la JSMS (1-0), et reste proche de la zone dangereuse (12e - 27 pts).Le dernier match programmé ce jeudi, en l'occurrence, le derby de l'Est entre le CABBA (20e) et l'AS Ain M'lila (11e) a vu la victoire sur le tard des «Criquets» qui ont attendu les dernières minutes de la partie pour inscrire deux buts, d'abord par Lecheheb (83e) puis par Saadi (90e+ 5), pour quitter pour la 1re fois de la saison la 20e place et rejoindre ainsi la JSM Skikda à la 19e place avec 17 points pour chaque équipe. En revanche, l'AS Ain M'lila, a perdu la forme de la phase «aller» et glisse progressivement dans les profondeurs du classement général. La deuxième partie des rencontres de la 25e journée se jouera dimanche et sera marquée par l'affiche entre le MC Alger et la JS Saoura. Deux rencontres sont reportées à une date ultérieure : CS Constantine - CR Belouizdad et NA Husseïn-Dey - USM Alger, en raison de la participation de cinq joueurs du CRB et trois de l'USMA au prochain stage de l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, du 13 au 17 juin, ponctué par un match amical face au Burundi le 16 juin au nouveau stade d'Oran.

RÉSULTATS PARTIELS ET CLASSEMENT PROVISOIRE:

CA Bordj Bou Arréridj - AS Aïn M'lila	2-0
USM Bel-Abbès - ASO Chlef	2-1
Paradou AC - ES Sétif	0-3
RC Relizane - MC Oran	2-1

Demain :

Olympique Médéa - NC Magra	(16h00)
JSM Skikda - WA Tlemcen	(17h00)
MC Alger - JS Saoura	(17h45)
JS Kabylie - US Biskra	(19h00)

Reportés : CS Constantine - CR Belouizdad, NA Husseïn-Dey - USM Alger

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	53	25
2). JS Saoura	46	24
3). MC Oran	44	25
4). CR Belouizdad	43	23
5). JS Kabylie	41	23
6). USM Alger	39	24
7). O. Médéa	37	24
8). MC Alger	36	23
-). CS Constantine	36	24
10). Paradou AC	34	24
11). AS Aïn M'lila	31	25
12). US Biskra	27	24
—). ASO Chlef	27	25
14). RC Relizane	26	25
15). NC Magra	23	24
16). NA Husseïn-Dey	21	24
—). WA Tlemcen	21	24
—). USM Bel-Abbès	21	25
19). JSM Skikda	17	24

FOOT / COUPE ARABE (U20) PRÉPARATION :

L'équipe nationale s'incline face à la réserve de la JSK (1-2)

L'ÉQUIPE NATIONALE de football des moins de 20 ans (U20) s'est inclinée face à l'équipe réserve de la JS Kabylie (1-2), en match amical disputé mercredi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de la Coupe arabe de la catégorie, prévue du 20 juin au 6 juillet en Egypte, a indiqué jeudi la Fédération algérienne (FAF). Il s'agit du deuxième et dernier match de préparation, après celui disputé lundi au terrain annexe du stade 5-Juillet face au NA Husseïn-Dey (victoire 2-1), qui vient conclure un stage effectué du 6 au 9 juin à Alger, le dernier dans le programme des U20 en vue du rendez-vous arabe. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Sid Ahmed Houari et Ramy Nasri pour la JSK, alors que celui de la sélection nationale a été inscrit par Ghanem sur penalty, précise la même source. «Avec un très bon dispatching sur le terrain, la formation kabyle a donné du fil à retordre à nos U20. Les (Verts) ont toutefois péché par un manque criard dans la finition», souligne la FAF. Le coach national Mohamed Lacete a organisé auparavant trois stages de présélection, dont l'avant-dernier effectué du 21 au 25 mai à Sidi Moussa, en présence de 37 joueurs, dont 13 évoluant à l'étranger.Le sélection des U20 sera en regroupement à partir du 11 juin jusqu'au départ de l'équipe pour l'Egypte .Durant la Coupe arabe des nations, l'Algérie évoluera dans le groupe A, en compagnie de l'Egypte, du Niger et de la Mauritanie. Les Algériens entameront le tournoi le 20 juin face à la Mauritanie. Le match d'ouverture de la compétition, qui regroupe 16 équipes scindées en quatre groupes de quatre, opposera l'Egypte au Niger, invité, le 20 juin. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour le second tour du tournoi. La précédente édition de la Coupe arabe des nations des U20, disputée en Arabie saoudite, avait été remportée par le Sénégal.

MJS-FAF : UNE COMMISSION MIXTE POUR RÉFORMER LE FOOTBALL PROFESSIONNEL

UNE COMMISSION mixte Ministère de la jeunesse et des sports– Fédération algérienne de football a été installée pour examiner la situation du football professionnel et réformer ce dernier.« Cette commission, présidée par M. Mohamed MECHERARA, conseiller du président de la FAF, est composée de cadres du MJS et de la fédération procédera à un diagnostic approfondi sur le professionnalisme en Algérie après 10 ans de son instauration et réfléchir sur les voies et moyens de consolider les acquis, combler les insuffisances et entamer des réformes structurelles et organisationnelles pour sa relance sur des bases solides », a indiqué la FAF dans un récent communiqué de presse. Ayant président la réunion de l'installation de cette nouvelle commission, Sid Ali Khaldi, le ministre de la Jeunesse et des Sports dira : « Parmi les points négatifs relevés, nous signalons l'absence du climat d'exploitation sportive, la faiblesse du rendement économique des sociétés commerciales sportives, ainsi que la faiblesse d'exploitation des jeunes talents sportifs, leur formation, et la propagation des actes anti-sportifs et contraires à la morale sportive. » . La FAF et le MJS ont décidé de confier les rênes de cette nouvelle commission à Mohamed Mechrara, conseille du président de la Fédération, et ex-président de la Ligue professionnelle de football.

LIGUE 1 (MISE À JOUR) : CRB-JSK REPORTÉ À UNE DATE ULTÉRIEURE (LFP)

LE MATCH CR Belouizdad-JS Kabylie, prévu initialement le mercredi 23 juin, dans le cadre de la mise à jour de la 22e journée du championnat de Ligue 1 de football, a été reporté à une date ultérieure, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), jeudi sur son site officiel. «La LFP a décidé, suite à la demande de la JS Kabylie, de reporter la rencontre de mise à jour de la 22e journée prévue initialement le mercredi 23 juin, à une date ultérieure», a indiqué l'instance dirigeante de la compétition dans un communiqué. La JSK, seul représentant algérien encore en lice en compétition africaine, affrontera les Camerounais de Coton Sport, en demi-finales de la Coupe de la Confédération (CAF). Le match aller se jouera en déplacement le 20 juin, alors que la seconde manche est fixée au 27 juin au stade olympique du 5-juillet.»La LFP a pris cette décision pour permettre à la JSK de préparer sereinement et dans les meilleures conditions possibles les deux matchs des demi-finales», explique la LFP.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/2 FINALES): COTON SPORT - JS KABYLIE LES 20 ET 27 JUIN

LA DEMI-FINALE aller de la Coupe de la Confédération de football entre les Camerounais de Coton Sport et la JS Kabylie se déroulera le 20 juin au stade Roumde-Adjia de Garoua, selon le programme publié jeudi par l'instance africaine. La demi-finale retour entre le représentant algérien et son homologue camerounais aura lieu le 27 du même mois au stade 5-Juillet (Alger).

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:18	12:29	16:21	19:53	21:33
CONSTANTINE	03:25	12:34	16:25	19:56	21:35
ALGER	03:37	12:48	16:40	20:12	21:52
OUARGLA	03:53	12:39	16:19	19:50	21:19
CHLEF	03:48	12:55	16:45	20:17	21:55
MOSTAGANEM	03:54	13:00	16:50	20:21	21:59
ORAN	03:58	13:03	16:52	20:23	22:01

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7015 — SAMEDI 12 JUIN 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	19°
Oran	29°	18°
Constantine	32°	14°
Ouargla	39°	25°

FIN DE BARKHANE MAIS PAS DE LA PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE

MACRON CHANGE DE STRATÉGIE AU MALI

Deux semaines après le coup d'Etat dans le coup d'Etat du colonel Assimi Goïta au Mali, le président Emanuel Macron a décidé de mettre fin, en sa configuration actuelle, de l'opération Barkhane et de transformer, en profondeur, la présence militaire française au Sahel. Il a précisément annoncé «la fin de l'opération Barkhane en tant qu'opération extérieure» et indiqué par la même occasion que la poursuite de l'engagement de son pays au Sahel «ne se fera pas à cadre constant». Il sera alors question d'un retrait progressif des forces françaises, 5100 soldats déployés jusqu'ici au Sahel, principalement au Mali, contre les groupes terroristes islamistes.

Constatant l'enlisement progressif de Barkhane depuis son engagement il y a sept ans en reconnaissant que «la forme de notre présence, sous forme d'opération extérieure, n'est plus adaptée à la réalité des combats», le président français décide donc de changer de fusil d'épaule en abandonnant Barkhane dans son format actuel, peu efficace et coûteux, pour mieux changer de stratégie au Sahel. Comprendre ainsi que la France ne quittera pas la région, mais veut y rester en partageant de plus en plus le poids militaire de sa présence avec d'autres partenaires régionaux et internationaux. Dans des cadres multilatéraux de préférence.

«Nous amorcerons une transformation profonde de notre présence», a-t-il indique en prônant « un changement de modèle», sans pour autant s'engager sur un calendrier ou une réduction chiffrée des effectifs. Selon des sources françaises spécialisées, ces effectifs pourraient être réduits de moitié d'ici deux ans. À terme, la présence française devrait encore se compter en milliers, estime-t-on. Le locataire de l'Elysée compte aborder la question du Sahel lors du prochain sommet européen du 24 juin.

Un sommet du G5 Sahel pourrait également se tenir début juillet. Lors de la conférence de presse au cours laquelle il a annoncé la fin de Barkhane, le président Macron a expliqué sa décision notamment par des arguments démocratiques liés aux



conséquences du changement de leadership politique à Bamako, à deux reprises en neuf mois seulement. Mais en réalité, il y a, à la base, un phénomène d'usure de la stratégie militaire en vigueur avec le lancement de Barkhane en 2014, schéma qui a succédé aux dispositifs précédents Serval et Epervier.

Depuis plusieurs mois, la France cherchait en effet un moyen de sortir du piège étouffant de Barkhane : une guerre sans fin, une gestion inopérante d'un statu quo délétère qui épuise substantiellement les crédits militaires et les soldats. «Force est de constater qu'il y a un phénomène d'usure», a fini par admettre le président Macron en refusant néanmoins de lier sa décision à l'échéance présidentielle de 2022, mais tout en y pensant toutefois. Soucieux de sa réélection au printemps prochain, et pragmatique à souhait, le jeune chef de l'Etat français redoute particulièrement d'être prisonnier d'un scénario à l'afghane.

Le président Macron n'a donc pas annoncé un départ définitif et un désengagement militaire complet de la France du Sahel. Le plan de sortie de crise se veut être ordonné et progressif. La future présence française au Mali s'organiserait autour de deux axes, selon des spécialistes français. Un premier volet poursuivrait la coopération avec les partenaires locaux. La mission EUTM de formation, pilotée par l'Union européenne, en serait dans les prochains mois l'axe central. En dépit du second putsch à Bamako en moins d'un an, l'EUTM, programme de formation de l'Union européenne au Mali, prévoit toujours d'étendre son activité avec la mise en place d'un centre d'entrainement à Sévaré, dans le centre du pays.

L'autre pilier de la coopération privilégierait la lutte antiterroriste. Il serait structuré essentiellement autour de la force d'intervention spéciale Takuba (sabre en tamashek), groupement européen placé sous le commandement français de Barkhane. En mars 2020, cette initiative collégiale reçut le soutien politique initial de l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Estonie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni et Suède, mais peu s'engagèrent à envoyer leurs forces spéciales au Sahel, sauf l'Estonie, la République tchèque et la Suède, premiers pays présents effectivement sur le terrain. Takuba aurait atteint sa pleine capacité opérationnelle (FOC, pour Full Operational Capability), au début de l'année 2021. Composée de forces spéciales, elle a pour mission de former et d'accompagner au combat contre les groupes terroristes les armées locales. L'armée française demeurera donc « la colonne vertébrale» de Takuba, a dit Emmanuel Macron en évoquant « plusieurs centaines de soldats». Si Barkhane se termine, la France, elle, n'a pas encore quitté le Sahel, et ce ne sera pas pour demain, intérêts stratégiques obligent.

Nadji Azzouz



MÉDÉA

10 milliards de dinars pour les travaux d'aménagement de Béni-Slimane

UNE ENVELOPPE d'un montant de 10 milliards de DA est allouée pour la réalisation des travaux d'aménagement et de réhabilitation des infrastructures ayant enregistré des dégâts causés par les intempéries du 4 mai qui se sont abattues sur la région de Béni-Slimane, 60 km à l'est du chef-lieu de wilaya. La décision a été prise par le wali, Djahid Mous, à l'issue d'une rencontre avec la société civile qui s'est déroulée, mardi, en présence du P/APW, des directeurs de l'exécutif, des élus et des autorités locales. La normalisation de la situation a pu avoir lieu en un temps record grâce aux moyens consentis par les pouvoirs publics, les citoyens et l'aide précieuse des wilayas limitrophes qui n'ont ménagé aucun effort pour effacer les stigmates des inondations, selon une déclaration du wali. «Le recensement des dégâts occasionnés par les intempéries a été mené par les secteurs concernés et par des commissions techniques, ayant permis de déterminer le montant de l'enveloppe financière nécessaire à la réalisation des travaux d'aménagement», a précisé le même responsable. L'association de la société civile et le choix des projets ainsi que leur ordre de priorité s'inscrit désormais dans la démarche des pouvoirs publics qui entendent faire de celle-ci une force de proposition par son implication dans le processus de développement, fait-on savoir, dans l'objectif de mieux répondre aux besoins réelles des populations, notamment celles des zones d'ombre. Considéré comme une voie stratégique pour la région, la RN18 dont le tracé traverse plusieurs communes, à partir de Berrouaghia jusqu'aux confins des limites avec la wilaya de Bouira, le tronçon routier dont la réalisation des travaux de renforcement et d'extension sont programmés, sera lancé dès la mise en place des crédits nécessaires, a indiqué le wali. Plusieurs directeurs de l'exécutif ont répondu aux questions posées par l'assistance, notamment l'avancement de l'étude relative de la protection de la ville contre les crues, étude d'un coût de 4 milliards de cts qui sera prise en charge par le ministère des ressources en eau, les retards des programmes de logements sociaux, le problème des aides aux populations...

Nabil B.

AFFAIRE DES 701 KG DE COCAÏNE

Les délibérations la semaine prochaine

LES JUGES de la chambre d'accusation de la cour d'Alger ont maintenu les délibérations dans l'affaire proprement dite «le boucher et les 701 kg de cocaïne importés du Brésil», à la semaine prochaine, a-t-on indiqué ce jeudi de source judiciaire. Les trois magistrats de la chambre du contrôle ont préféré ne pas se prononcer dans le fond de l'affaire et ce dans le but d'examiner accusation par accusation.

Les mêmes magistrats ont préféré prendre beaucoup de temps pour voir si les ordonnances du juge d'instruction du pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'Hamed relatives aux mandats de dépôt décidés sont bonnes et voir par ailleurs si les demandes des libertés provisoires sollicitées par les avocats constitués au profit des mis en cause sont formelles.

Les juges devraient se prononcer sur le renvoi tout simplement des inculpés devant le tribunal criminel d'Alger pour être jugés ou ordonner au magistrat instructeur un complément d'information dans l'affaire qui a fait couler beaucoup d'encre au lendemain de son déclenchement.

L'affaire concerne une tentative d'introduction d'une grosse quantité de cocaïne 701 kg à travers le port d'Oran. Cette tentative d'introduction de ce poison dans notre pays a été avortée par les Garde-côtes en collaboration avec les différents services de l'ANP. Agissant sur la base d'informations précises obtenues par les services de renseignement les, Garde-côtes, appuyés par des éléments des forces spéciales, ont pu mettre la, main sur cette marchandise prohibée. Les 701 kg de la cocaïne ont été cachés dans un conteneur bourré de viande rouge congelée en provenance du Brésil.

La marchandise saisie était importée par une société bien connue à l'ouest du pays à savoir Dounia Meat appartenant aux frères Chikhi.

Le gérant de cette entreprise est Kamel Chikhi inculpé et condamné dans le cadre de l'affaire relative à l'atteinte de la réserve foncière au niveau de la capitale et ses quartiers périphériques.

Redouane Hannachi